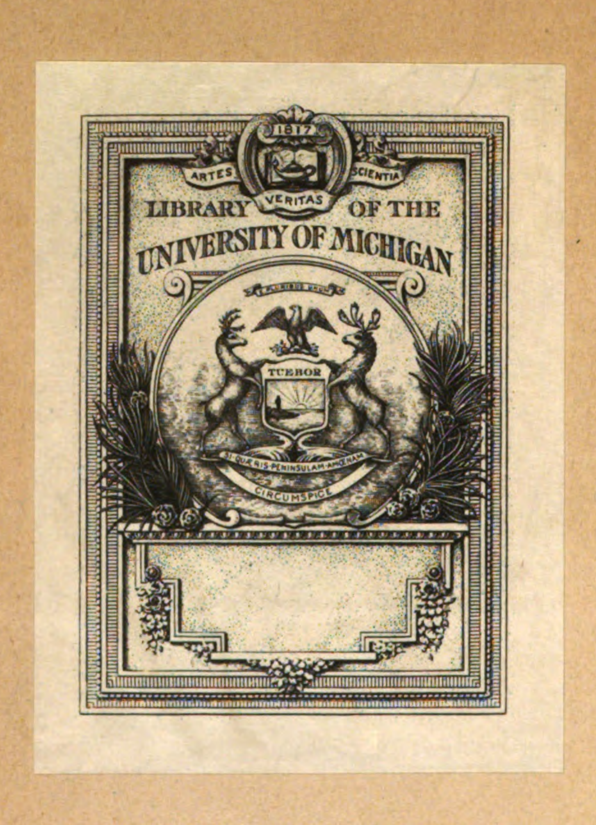

2450
.L15
F9
B 3 9015 00236 509 9
University of Michigan – BUHR
Digitized by Google


SE TAIRE
FAIRE




1817
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

OBSERVATIONS SCIENTIFIQUES

DE

LA CONDAMINE

PENDANT SON SÉJOUR À CAYENNE

(1744)

PAR M. HENRI FROIDEVAUX

DOCTEUR ÈS LETTRES

(Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive* N° 1. — 1897)



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

M DCCC XCVIII

OBSERVATIONS SCIENTIFIQUES

DE

LA CONDAMINE

PENDANT SON SÉJOUR À CAYENNE

(1744).

Personne n'ignore que l'illustre La Condamine a fait à Cayenne, à la fin de son long voyage d'Ouest en Est à travers l'Amérique du Sud, des expériences très intéressantes; mais personne jusqu'ici ne connaît bien exactement le détail de ces expériences et des remarques de tout genre dont son séjour à Cayenne fut l'occasion pour le célèbre voyageur. Dans ses différents ouvrages, en effet, La Condamine a relativement peu parlé de cet épisode de son expédition, et toujours avec une grande brièveté [1]; d'autre part M. Jules de la Gournerie n'a fait porter ses recherches que sur la première partie du voyage et sur le séjour au Pérou de La Condamine, Bouguer, Godin [2]. Peut-être cependant y aurait-il intérêt à savoir exactement ce que le célèbre savant français a exécuté en Guyane. Combler cette

[1] *Relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la mer du Sud, jusques aux côtes du Brésil et de la Guyane, en descendant la rivière des Amazones*. Par M. de La Condamine (*Mémoires de l'Académie des sciences* pour 1745, p. 485-492; cf. la réimpression à part, Paris, 1745, in-8°, p. 199-214). — *Journal du voyage fait par ordre du Roi, à l'Equateur*... (Paris, 1751, in-4°, p. 203-205).

[2] *Rapport sur une mission en Espagne pour rechercher les documents relatifs à l'expédition faite au Pérou de 1735 à 1743* (*Arch. des missions scient. et littér.*, 3ᵉ série, 1880, t. VI, p. 71-77). — M. de la Gournerie a aussi publié, avec des notes, les *Remarques historiques et critiques sur les observations faites au Pérou de la distance de l'étoile E d'Orion au zénith par Bouguer* (*Ann. de l'Observatoire de Paris, Mémoires*, t. XIV, 1877, 1ʳᵉ partie).

petite lacune à la fois de l'histoire de la géographie et de l'histoire générale des sciences, voilà l'objet de la présente étude.

I

C'est le 20 février 1744 que La Condamine arriva du Para au fort d'Oyapock[1], après avoir, depuis le 30 décembre 1743[2], lentement longé dans un canot les côtes de toute cette partie de la Guyane qui constitue le territoire contesté entre la France et le Brésil[3]. Il avait, suivant son habitude, observé curieusement tout ce qui passait sous ses yeux[4], constaté les erreurs des ouvrages décrivant les parages qu'il visitait[5], fait à terre de fréquentes observations de latitude, déterminé avec précision un grand nombre de points[6], et noté avec soin toutes ses remarques[7], supportant

(1) Artur, *Histoire des colonies françoises de la Guianne*, II, p. 557 : «Le 25 février de cette année [1744], on apprit à Cayenne par quelques habitants d'Aprouague que M. de la Condamine était arrivé le 20 de Para à Oyapoc» (Bibl. nat., manuscrits, n. acq. fr., n° 2572).

(2) *Relation abrégée*..., éd. in-8°, p. 186 : «Je m'embarquai le 29 décembre [1743] au Para pour Cayenne, dans un canot du général, avec un équipage de 22 rameurs et toutes les commodités que je pouvois désirer, pourvu de rafraîchissements.» — *Journal du Voyage*..., p. 199 : «Je m'embarquai enfin la nuit du 29 au 30 décembre 1743.»

(3) *Journal du voyage*..., p. 203-204 : «La timidité de mes Indiens et du sergent Mamelus qui les commandoit leur faisoit raser la côte de très près et jeter l'ancre tous les soirs : ainsi je consommai près de deux mois dans cette navigation.»

(4) *Ibid.*, p. 203 : «Cette conjecture, *que l'inspection du terrain me fit naître sur le lieu même*...»

(5) *Ibid.*, p. 202 : «J'eus occasion de remarquer dans les meilleures cartes marines une erreur très dangereuse pour l'atterrage des vaisseaux... Rien n'est moins conforme à la vérité que la vue et l'aspect de cette côte, telle qu'elle est dessinée dans le *Flambeau de la mer*... Les mêmes cartes hollandaises, et d'après celles-ci toutes les autres, défigurent aussi l'isle de *Marayo* ou des *Joanes;* et, d'une seule isle, elles font un *archipel*, avec des canaux où les sondes sont marquées.»

(6) *Ibid.*, p. 204 : «Je me consolai de ce retardement, en ce qu'il me donna lieu d'observer souvent la latitude à terre, et de déterminer avec plus de précision un grand nombre de points.» Cf. la *Relation abrégée*..., éd. in-8°, p. 198 : «Je continuai de lever la côte et d'observer les latitudes jusqu'à Cayenne.»

(7) Voir la *Relation abrégée*..., p. 186-199 (éd. in-8°) et le *Journal du voyage*..., p. 200-204.

impatiemment les précautions exagérées et parfois inintelligentes[1] de ses rameurs indiens et de leur chef, un sergent *mamelus*[2] qui le considérait comme hérétique parce qu'il n'avait « point de peur[3] ». Après un court séjour à Oyapock, dont il fixa, le 23 et le 24 février, la latitude à 3° 55' au nord de l'équateur[4], La Condamine gagna Cayenne; il y arriva le 26 février[5] avec ses papiers, qu'il surveillait avec un soin minutieux[6], et une partie de ses collections.

Le grand savant a pris soin, dans ses différentes relations publiées, d'indiquer les motifs qui l'avaient déterminé à se rendre à Cayenne au lieu de rentrer en Europe par Lisbonne et Madrid. Il voulait mener à bonne fin sa carte du fleuve des Amazones, mesurer l'embouchure du même fleuve en la traversant[7], donner à la Guyane des soins attentifs à ses jeunes arbres de quinquina avant de les transporter en France[8], enfin et surtout répéter les expériences faites par Richer en 1672 sur la longueur du pendule à

[1] Voir à cet égard ce que rapporte La Condamine dans son *Journal du voyage*..., p. 201. Certaines des mesures dont il parle furent prises malgré lui; au reste, à l'en croire (*Relation abrégée*..., p. 187), le sergent était persuadé «que j'étois aussi à ses ordres».

[2] «*Mamelus* est le nom qu'on donne au Brésil aux enfans des Portugais et des femmes indiennes» (*Relation abrégée*..., p. 187, note).

[3] Artur, *loc. cit.*, p. 560 : «Le sergent portugais qui commandait la pirogue de M. de la Condamine dans le trajet de Para à Cayenne, durant lequel il prenait des précautions qui ennuyaient beaucoup cet académicien impatient d'arriver, luy disait que certainement Sa Seigneurie était hérétique. «Et sur quoy dittes-vous «cela», répondit son passager. — C'est que Votre Seigneurie n'a point de peur, «répliqua-t-il.»

[4] *Relation abrégée*... (éd. in-8°), p. 199 : «J'observai au Fort François d'Oyapoc, les 23 et 24 février, 3 degrés 55 minutes de latitude Nord.»

[5] *Ibid.*, p. 200 : «J'arrivai du Para à Cayenne le 26 février 1744». — Artur, *loc. cit.*, p. 558 : «Le 26, sur les cinq heures du soir, le canot portugais entra dans la rivière de Cayenne.»

[6] Voir ce que raconte à ce sujet le Dr Artur, *loc. cit.*, p. 558.

[7] *Relation abrégée*... (éd. in-8°), p. 182 : «Je ne pouvois la terminer [ma carte du fleuve] sans voir la vraie embouchure de l'Amazone, et sans suivre son bord septentrional jusqu'au cap de Nord où finit son cours. Cette raison *et plusieurs autres* m'ayant déterminé à me rendre du Para à Cayenne...»

[8] *Journal du voyage*..., p. 198 : «Je comptois déposer à Cayenne mes jeunes arbres de quinquina, qui avoient besoin de cet entrepôt pour être transportés en France.» La perte de la caisse au cap d'Orange, où elle fut emportée par un coup de mer, empêcha la réalisation de ce projet (*Id.*, p. 203).

secondés à Cayenne, et les exécuter d'une manière plus complète[1]. Ce programme, La Condamine eut la satisfaction de le remplir dans son ensemble.

Aussitôt arrivé il commença une sérieuse enquête sur le pays en réunissant des cartes et des relations manuscrites[2], en contrôlant par des recherches personnelles les affirmations des livres publiés[3]. En même temps, il tâchait de contribuer au développement de la colonie et distribuait des graines recueillies par lui au Pérou et au Brésil, — des graines de quinquina en particulier, — et même quelques plantes de ces contrées. Malgré ses indications sur les soins à leur donner et le choix qu'il fit lui-même d'emplacements favorables où les placer, — à la mission d'Oyapock dirigée par les jésuites entre autres, — aucun des essais tentés ne réussit, sauf un qui, faute de surveillance, ne donna aucun résultat[4].

En même temps, La Condamine mettait ses différents projets à exécution; il débuta, en attendant le bâtiment du roi qui devait le ramener en France avec ses notes et ses collections, par recommencer les observations exécutées à Cayenne par Richer en l'année 1672. Le souvenir en était totalement effacé dans la colonie; on ne savait même plus l'endroit précis où Richer avait fait ses expériences[5]. Il y avait là pour La Condamine, outre son extrême curiosité naturelle, des raisons de les reprendre; cette autre s'y joignait qu'il voulait faire usage en même temps et comparativement d'un pendule de métal qui lui avait déjà servi à Quito, à Pichincha et au Para[6]. Ce fut dans la maison même du gouvernement, où il était

(1) *Relation abrégée*..., p. 200 (éd. in-8°) : «Une des raisons qui m'avoient déterminé à venir à Cayenne, étoit l'utilité qu'il y auroit d'y répéter les expériences du pendule.» Cf. des indications plus complètes dans le *Journal du voyage*..., p. 198, et aussi l'énumération d'autres projets encore.

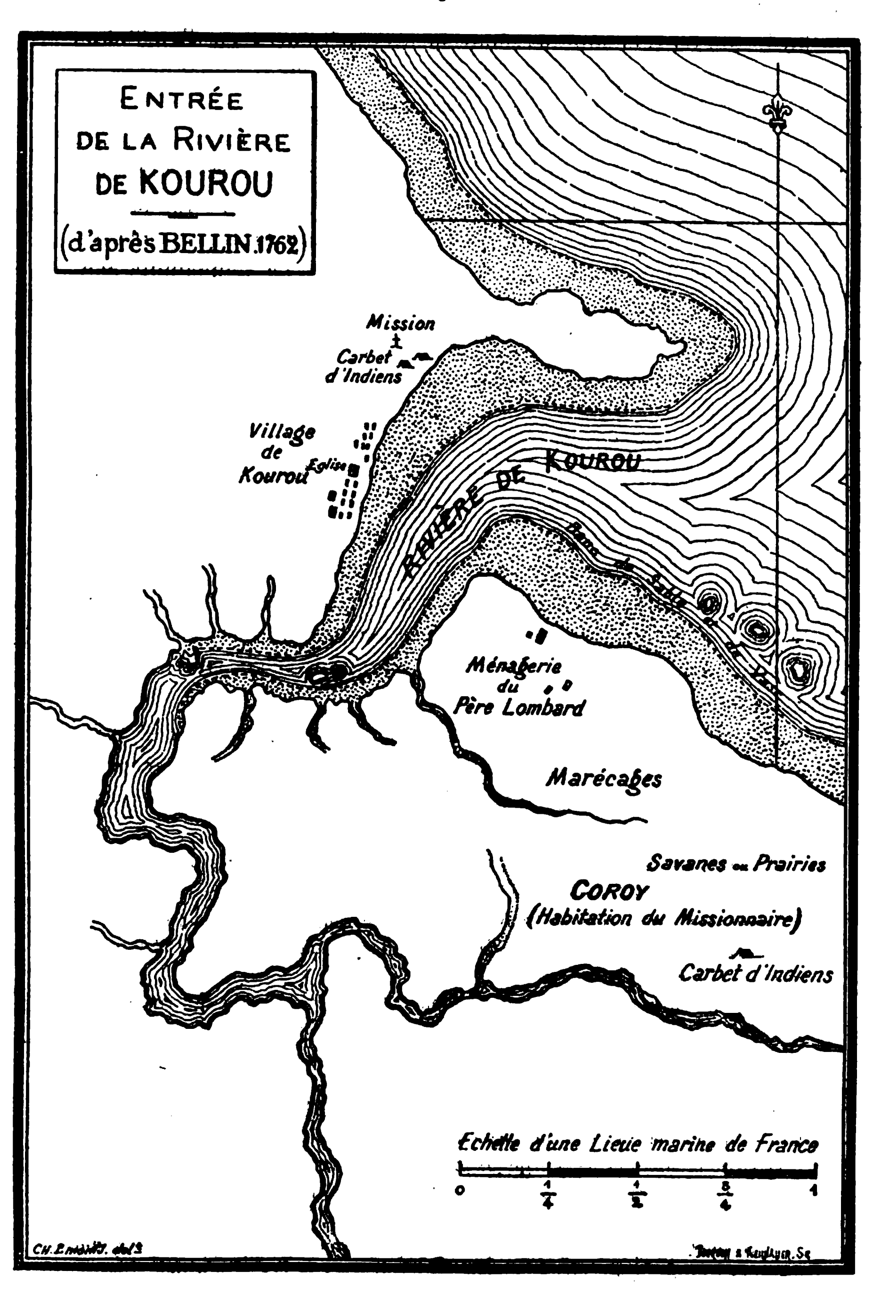
(2) Artur : *Histoire*..., II, p. 561 : «Cet académicien s'empressa d'abord de chercher de tous côtés des cartes, et les relations manuscrittes du païs, et on luy en procura quelques-unes, mais en petit nombre.»

(3) Cf. ce que raconte Artur de son enquête auprès des missionnaires sur une assertion du P. Lombard relative aux Aramichaux (*Histoire des colonies françoises de la Guianne*, p. 561). Il avait déjà fait une enquête du même genre à Oyapock (*Relation abrégée*..., éd. in-8°, p. 105-106).

(4) *Relation abrégée*..., p. 203-204; Artur, *loc. cit.*, p. 560-561.

(5) Artur, *loc. cit.*, p. 562 : «On ne se souvenait plus à Cayenne ni de M. Riché, ny de l'endroit précis où il avait fait ses observations en 1672.»

(6) *Journal d'un voyage*..., p. 198.



Entrée de la rivière de Kourou (d'après Bellin, 1762).

logé, que La Condamine renouvela les expériences sur l'oscillation du pendule[1]; il en exécuta 7 ou 8, chacune d'une durée de 24 heures, et parvint ainsi à constater que son pendule fixe, «qui fait 68 1/2 oscillations en 60" de tems moien», faisait à Cayenne, en 24 heures, «3 oscillations 1/2 plus qu'à Para, c'est-à-dire tardoit en 24 heures de 3 secondes sur celui de Para, et celui de Para tardoit de 37 oscillations, qui valent environ 27 secondes, sur celui de Quito»[2]. A la suite de ces observations, La Condamine construisit une règle d'acier qui était, d'après ses expériences, la mesure exacte de la longueur absolue du pendule simple à Cayenne[3].

II

Cette vérification une fois faite, La Condamine, ne voyant venir aucun bâtiment de France[4], élargit son cadre primitif et entreprend à la Guyane une série d'expériences du plus haut intérêt scientifique. Il faut citer parmi elles, au premier rang, ce qu'un des principaux collaborateurs du savant académicien, le Dr Artur (dont la relation manuscrite a servi de base à cette étude[5]) appelle «l'expérience du son», c'est-à-dire des observations sur la vitesse du son et de la lumière.

Pour exécuter ces délicates recherches, La Condamine se transporta à la station de Kourou, qu'il estimait très propice pour ses expériences[6], distante (d'après les données fournies par la con-

(1) Artur, *loc. cit.*, p. 562 : «On l'avait logé au Gouvernement que le secrétaire de M. de Chateaugué occupait seul depuis le départ de ce gouverneur... M. de la Condamine répéta où il se trouvait logé les expériences du pendule.»

(2) Cf. l'*Extrait des observations de M. de La Condamine à Cayenne, 1744*, publié plus loin (*Pièce justificative*, n° 2.)

(3) *Relation abrégée...*, p. 200 : «J'apporte une règle d'acier qui est, suivant mes observations, la mesure exacte de la longueur absolue du pendule simple qui bat les secondes à Cayenne.»

(4) «Le vaisseau du Roy manqua cette année, et il ne vint en sa place qu'un vaisseau marchand fretté pour apporter les effets du Roy à Cayenne. Encore ne parut-il qu'au mois d'aoust suivant» (Artur, *loc. cit.*, p. 562).

(5) Cette relation forme la majeure partie du 8e livre de son *Histoire des colonies françoises de la Guianne*, t. II, p. 557-581 (Bibl. nat., mss., n. acq. fr., n° 2572). On la trouvera publiée aux *Pièces justificatives*, n° 1.

(6) *Relation abrégée...*, p. 205 (éd. in-8°) : «Ayant remarqué que de Cayenne on voyait très distinctement les montagnes de *Courou*, dont on estimoit la distance de dix lieues, je jugeai que ce lieu, d'où l'on pourroit apercevoir le feu et entendre

struction géométrique de triangles calculés par l'observateur) de 20,230 toises de Cayenne[1]. En partant du chef-lieu de la colonie avec plusieurs compagnons et auxiliaires[2], La Condamine avait laissé des instructions écrites minutieusement rédigées à l'ingénieur militaire Fresneau : chaque jour, pendant trois journées consécutives à commencer du 23 mars 1744, ce dernier devait faire tirer du fort de Cayenne trois coups de canon, «le 1er coup la bouche du canon tournée sur Courou, le 2e coup le canon pointé perpendiculairement à la ligne de Cayenne à Courou, et le 3e la culasse tournée vers Courou, et observer en même temps la vitesse du vent[3]». D'abord insuffisamment placés, — non pour entendre le son, mais pour voir les feux et les signaux convenus, — sur les roches situées à l'embouchure du Courou, sur la rive gauche de la rivière, à environ 800 toises de la mission des jésuites, les explorateurs se transportèrent dès le 24 mars à l'habitation même des missionnaires, à Mont-Xavier, située à environ trois heures d'une mission indienne beaucoup moins importante que certaines lettres du P. Lombart ne l'eussent pu faire supposer. Là se trouvent des montagnes assez élevées, qui se voient très distinctement des alentours de Cayenne; c'est sur la plus haute d'entre elles, celle de Coroy, que La Condamine s'établit[4].

Malheureusement le temps, favorable le jour précédent, s'était mis à la pluie; persuadé qu'il pleuvait également à Cayenne et que par conséquent ses instructions n'y seraient point exécutées, La Condamine n'attendit pas à son lieu d'observation, pour regagner l'habitation du missionnaire, l'heure fixée par lui-même. Il eut tort; car précisément il faisait beau à Cayenne, et les trois coups de canon furent tirés par Fresneau sans qu'aucune observation pût être faite. Le jour suivant 25 mars, la pluie tombant en abondance à Cayenne tandis qu'elle menaçait seulement à Kourou, aucune

le bruit du canon du fort de Cayenne, seroit propre à mesurer la vitesse du son dans un climat si différent de Quito, où nous en avions fait plusieurs expériences.»

[1] *Ibid.*, p. 206. — Cf. Artur, *loc. cit.*, p. 569.

[2] M. d'Orvilliers, le Dr Artur et M. Dunezat, major de la place de Cayenne. Dans sa *Relation abrégée*..., p. 205, La Condamine dit : «M. d'Orvilliers... voulut bien, non seulement donner les ordres nécessaires, mais se fit un plaisir de partager avec moi le travail.»

[3] Artur : *Histoire des colonies françoises de la Guianne*, II, p. 564.

[4] *Ibid.*, p. 565.

expérience ne fut exécutée; et le lendemain 26, quand les essais furent encore repris, La Condamine put voir les feux de la ville, mais il ne put entendre, par suite d'un fort vent de Nord-Est, le son d'aucun des trois coups de canon.

Ainsi les premières tentatives n'avaient abouti à rien; M. d'Orvilliers, le lieutenant du roi, qui avait accompagné La Condamine, et qui était très curieux de ces expériences, lui promit en repartant pour Cayenne le 28 mars de les faire renouveler[1]; il tint parole. Revenu au chef-lieu de la colonie avec le Dr Artur et un officier qui l'avait accompagné, il donna des ordres en conséquence, et les expériences recommencèrent le 1er avril. Elles furent couronnées d'un plein succès; dès le lendemain, après avoir pendant les deux jours entendu le bruit et vu le feu de chacun des trois coups de canon, La Condamine alluma sur la montagne de Coroy un grand feu que Fresneau put observer à Cayenne; c'était le signal convenu pour annoncer le succès et la fin des opérations[2].

III

De retour à Cayenne[3], La Condamine calcula le résultat de ses expériences et conclut que la vitesse du son, déduction faite de la vitesse du vent, était à Cayenne de 183 toises 1/2 par seconde, au lieu de 175 qu'elle était à Quito[4]. Il se livra aussi à des observations astronomiques très précises et très minutieuses. Déjà, avant de se rendre à Courou, dès le 12 mars, le célèbre savant avait été dans les environs de Cayenne à l'habitation des jésuites appelée Loyola et y avait, du sommet de la montagne à Colin, relevé différents endroits du pays[5]. Il continua des recherches de ce genre au mois d'avril, et détermina la position de plusieurs points impor-

(1) Artur : *Histoire des colonies françoises de la Guïanne*, II, p. 567.

(2) *Ibid.*, p. 568. Cf., pour ce que l'ingénieur Fresneau fit à Cayenne, le «*Mémoire des coups de canon qui ont été tirés à Cayenne* pour être vus et entendus de Courou pour la mesure du son, que le sr Fresneau a fait tirer conformément au mémoire qu'il avoit eu de M. le Cher de La Condamine, de l'Académie royale des sciences (*Pièce justificative* n° 3).

(3) Le 10 avril (Artur, *loc. cit.*, p. 569).

(4) *Relation abrégée*..., p. 206. — Artur, *loc. cit.*, p. 569.

(5) Artur, *loc. cit.*, p. 563-564.

tants, entre autres du rocher appelé l'Enfant Perdu, situé vis-à-vis l'embouchure de la rivière de Cayenne[1].

Toutes ces études tendaient à la confection d'une carte de la colonie, — de l'île de Cayenne et de ses environs tout au moins, — que La Condamine songeait alors à établir[2]. Pour lui en faciliter l'établissement[3], M. d'Orvilliers entreprit de lui faire faire avec le Dr Artur, et deux officiers, — dont Fresneau, semble-t-il[4] — un petit voyage dans l'intérieur des terres. La Condamine n'y a fait que quelques brèves allusions dans ses voyages publiés[5]; mais il est possible, grâce à la relation du Dr Artur[6] et aux notes de La Condamine lui-même, conservées aux archives du Dépôt des cartes et plans de la marine[7], de reconstituer ce petit voyage jour par jour, et même pour ainsi dire heure par heure. Partis de Cayenne le samedi 18 avril 1744 dès 6 heures 1/4 du matin[8], les excursionnistes débutèrent par remonter les rivières de Cayenne et de Varca (ou du Tour de l'île) jusqu'à une habitation appelée La Cordelière, où ils prirent nombre de relèvements[9]; puis ils arrivèrent dans la rivière d'Ouya, «la plus grande et la plus belle de toutes les rivières de Cayenne[10]», qu'ils remontèrent jusqu'au con-

[1] Artur, *loc. cit.*, p. 571. Cf. une lettre du P. Fauque, en date du 27 décembre 1744 : «... L'Enfant Perdu, c'est un écueil éloigné de terre de 6 mille treize toises, ce qui a été exactement mesuré par M. de La Condamine... à son retour du Pérou». (*Lettres édif.*, 27e recueil, 1749, p. 249.)

[2] Artur, *loc. cit.*, p. 563 : «Dans le dessein de commencer une carte de la Guianne françoise...»

[3] «M. d'Orvillers voulut aussy luy faire voir l'intérieur de la colonie», se borne à dire Artur (*loc. cit.*, p. 571).

[4] Je conjecture ce fait de ce que, sur une feuille de «Relèvements pris sur la montagne à Colin proche Loyola le 11 novembre 1744 avec une boussolle à pinulle plongeante de Monsr de La Condamine» (Arch. du dépôt des cartes et plans de la marine, vol. 113 III), — relèvements que j'attribue à Fresneau, — se trouvent une série de relèvements et de croquis pris par la même personne à la Cordelière, à Roura, à Cabassou, etc., du 18 au 28 avril 1744.

[5] *Relation abrégée...*, p. 207. — *Journal du voyage...*, p. 204.

[6] Bibl. nat., mss., n. acq. fr., n° 2572.

[7] Vol. 113 III, Ms. de M. Buache. Guyane.

[8] Voir *id. ibid.* : «Route de Cayenne à la Comté de Gene par le tour de l'isle».

[9] *Ibid.* : «Relèvements pris à la Cordelière, habitation de M. Poulain, le Sam. 18 avril 1744», et «Relevements pris de ches M. Poulain à la Cordeliere».

[10] Artur, *loc. cit.*, p. 571.

fluent de l'Aurapus et même plus en amont, jusqu'au premier saut (21 avril)[1] en s'arrêtant le 19 à Roura (dans la comté de Gènes) et le 20 chez le colon de Gourgues[2]. Ils rebroussèrent ensuite chemin (à partir du 22 avril) et regagnèrent lentement, par une route identique, le chef-lieu de la colonie, où ils arrivèrent le 28 avril[3], La Condamine ayant fait sans cesse des observations complètes et soignées, ayant levé la carte du pays[4] ou contrôlé et perfectionné une carte antérieure, celle de l'arpenteur Molinier, qu'il avait à sa disposition[5].

IV

L'illustre académicien avait regagné Cayenne avec l'espoir d'y trouver enfin le navire si ardemment désiré; il n'y était pas encore arrivé à son retour. Seuls, des vaisseaux marchands mouillaient devant Cayenne, mais La Condamine n'osait s'embarquer sur aucun d'eux «dans la crainte d'exposer à la discrétion du premier corsaire venu mes papiers et mes journaux d'observations, fruit de neuf an-

(1) Cf. Arch. du dépôt des cartes et plans de la marine, mss., vol. 113 III : «Mardy 21 avril 1744. Suite du cours de la rivière Wia de l'habitation de Gourgues au saut».

(2) *Ibid.* : «Observations du 20 avril 1744 à l'habitation de Gourgues sur la rivière d'Ouia dans la Comté de Gene».

(3) Cf. *ibid.* : «Avril 1744. Cours de Wia. Retour de l'habitation de Gourgues le 23 jeudy jusqu'à Roura»; — «Suite du cours de la rivière d'Oyac apelée Wia dans les anciennes cartes en descendant l'habitation de Gourgues à Roura»; — «Routes et distances observées et mesurées depuis le saut de la rivière d'Ouyac en descendant par celle de Cabassou jusqu'au pont du nouveau canal qui entre dans la rade de Cayenne;» — «Suite des routes et distances observées pendant le voyage de la Comté. Routes et distances depuis l'entré (*sic*) de la rivière de Cabassou jusques à l'entrée du nouveau canal dans la rade de Cayenne;» — «Routes et distances observées de Roura à Cayenne;» — «Retour de Tourémé proche Roura à Cayenne le 28 avril 1744».

(4) Artur, *loc. cit.*, p. 572 : «M. de La Condamine, qui continuoit toujours ses observations, et travailloit chemin faisant à la carte de la rivière».

(5) Artur, *loc. cit.*, p. 573 : «M. de La Condamine avoit sous les yeux une carte de cette rivière [de la Comté], depuis son embouchure à Mahury, jusqu'au sault de la Comté, levée précédemment par l'arpenteur royal. Il la vérifioit en travaillant à la sienne». Cf. les notes mêmes de La Condamine : «J'ay cessé icy de prendre les relevements; j'ay seulement comparé la carte de M. Molinier, et fait quelques remarques pour la perfectionner depuis Roura jusqu'à l'habitation de Gourgues».

nées de travail[1]». Il demeura donc encore dans la colonie, essayant de distraire sa pensée en donnant une occupation à son activité par des travaux de tout genre : expériences sur les flèches empoisonnées[2], sur la multiplication des polypes de mer[3], — mise au net de ses cartes à grand point de l'embouchure des Amazones et de la côte entre Para et Cayenne[4], — calcul des 30 ou 40 points déterminés dans la colonie, etc.[5]. En même temps, pour compléter ses études antérieures, La Condamine prenait de nouveaux relèvements[6], et exécutait des observations par le soleil et par les étoiles, qui lui fournirent, pour la ville de Cayenne, à très peu près la même latitude déjà trouvée par Richer, soit 4° 55′ 45″ N.[7]; mais il n'en fut pas de même pour la longitude. A quatre reprises différentes (1er et 10 juin, 3 juillet, 11 août), des occultations concordantes lui fournirent pour Cayenne une longitude «ou plutôt une différence d'heure du méridien de Paris d'environ 6 minutes moindre que [celle de] M. Richer», soit 3h 35′ à 36′ à l'ouest de Paris. Ce n'était pas la détermination admise jusqu'à ce jour par les géographes et indiquée dans la *Connaissance des temps;* l'écart était considérable entre les données antérieures et celles recueillies par le savant mathématicien, puisqu'il était d'un degré de longitude. «Il faudra, conclut La Condamine, comparer ces observations à celles qui ont été faites à l'Observatoire de Paris[8].»

(1) *Journal du voyage*..., p. 204. Cf. Artur, *loc. cit.*, p. 579.

(2) *Relation abrégée*..., p. 203-211 (éd. in-8°).

(3) *Relation abrégée*..., éd. in-8°, p. 211-212.

(4) Lettre de La Condamine (Cayenne, 22 juin 1744) : «Je mets au net ma carte à grand point de l'embouchure de la rivière des Amazones et la carte de Para à Cayenne» (Charavay : *Lettres autographes composant la collection de M. Alfred Bovet*, p. 190). Une copie de ces deux cartes fut laissée par lui à Cayenne.

(5) Voir le travail intitulé «Angles, relèvements et distances calculées sur lesquelles a été construite la carte de Cayenne» (Arch. du dépôt des cartes et plans de la marine, mss, vol. 113 III). Cf. la *Relation abrégée*..., p. 206.

(6) «Le mardy 12 may 1744. Angles et relèvements pris aux deux extrémités de la base mesurée sur l'anse en face de Cayenne entre la pointe et la crique aux huîtres» (Arch. du dépôt des cartes et plans de la marine, mss., vol. 113 III). On peut en trouver encore dans le même volume pris les 13, 18, 20, 24 mai, 6, 10 juin, 1er et 2 juillet 1744.

(7) Voir l'*Extrait des Observations de M. de La Condamine*, 1744 (*Pièce justificative*, n° 2). Cf. *Relation abrégée*..., p. 204.

(8) Cf. l'*Extrait des observations*... *Adde* Artur, *loc. cit.*, p. 562, et la *Relation abrégée*..., p. 204.

Pendant les mois de juin et de juillet, La Condamine fit encore des observations sur la déclinaison de l'aiguille aimantée, qu'il fut amené, par l'amplitude et par une méridienne, à trouver «du N. vers l'E. de 4° 30' à très peu près, ou peut-être un peu moins [1]». Quant à l'inclinaison, il la nota, le 21 août 1744, de 51 degrés du côté du sud, sauf la variation que la rouille et autres accidents peuvent avoir causée à l'aiguille [2]. Il observa aussi à Cayenne la marche du thermomètre Réaumur [3] et étudia curieusement l'établissement de la marée sur ce point du globe [4].

V

Malgré tous ces travaux, malgré des relations amicales avec M. d'Orvilliers, le Dr Artur, l'ingénieur Fresneau, M. Villiers de l'Isle Adam, d'autres encore [5], La Condamine ne pouvait écarter de son esprit une idée fixe, celle du retour en France; et il fut pris du mal du pays. «Après quatre mois et demi de séjour à Cayenne, a-t-il écrit lui-même [6], ma santé qui avoit résisté si longtemps aux fatigues et aux travaux que j'avois essuyés, succomba sous le chagrin que me causoit cette espèce de détention; je reconnus alors avec la plus grande surprise et sans l'avoir prévu ni cru possible, que ce qu'on appelle vulgairement la *maladie du pays* n'est pas une chimère, comme je l'avois toujours pensé.» Peut-être aussi le peu de bienveillance du vieil ordonnateur Lefebvre d'Albon à son égard fut-il pour quelque chose dans son cas [7]; il est certain, quoi qu'il

(1) *Extrait des observations de M. de La Condamine, 1744* (*Pièce justif.* n° 2).

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.* — Cf. une brève mention dans la *Relation abrégée*..., p. 204-205.

(4) *Ibid.* — Cf. une brève mention dans la *Relation abrégée*..., p. 204.

(5) *Journal du voyage*..., p. 204-205 : «Le commandant de la colonie, le commissaire ordonnateur (M. Villiers de Lille-Adam), les missionnaires, les officiers de la garnison et les habitans me procuroient tous les agrémens que le pays et le climat pouvoient permettre».

(6) *Journal du voyage*..., p. 204.

(7) Artur en parle dans son *Histoire des colonies françoises de la Guianne*, II, p. 383. — La Condamine lui-même, dans sa lettre du 22 juin 1744, fait le tableau des ennuis que lui a causés «M. d'Albon, doyen de tous les intendants du monde et en possession de se faire icy maudire depuis quatre générations de gouverneurs, lieutenants du Roy, officiers et habitants» (Charavay, *loc. cit.*, p. 190). — Cf. la lettre de Villiers de l'Isle Adam, du 21 août 1744 (Arch. colon., C[14] 19, fol. 92).

en soit, que La Condamine finit par être malade. « Insensiblement je tombai dans une langueur, accompagnée d'insomnie, et la jaunisse se déclara [1]. »

Le gouverneur de Cayenne permit alors à son hôte d'écrire au gouverneur de Surinam pour lui demander l'autorisation de regagner l'Europe sur le premier bâtiment qui partirait de la colonie hollandaise [2]. La réponse ne se fit pas attendre; elle était favorable: M. Mauricius donnait à La Condamine « le choix de soixante navires pour repasser en Europe [3] ». Aussitôt le savant français fit ses préparatifs de départ; des lettres de France, reçues au même moment, dans lesquelles Maurepas lui recommandait de presser son retour, le confirmèrent dans sa détermination. Le 22 août 1744, La Condamine s'embarquait à Cayenne sur la pirogue du Roi, accompagné d'un sergent de la garnison qui commandait les Indiens rameurs [4]. En 60 et quelques heures, le voyage fut exécuté; on ne s'arrêta sur le chemin que le temps nécessaire pour laisser reposer l'équipage et pour le compléter à Sinnamari [5]; puis on gagna l'embouchure de la rivière de Surinam (27 août) et la capitale Paramaribo, dont La Condamine fixa la latitude à 5° 49' N., et où il exécuta quelques observations [6]. Quelques jours après y être arrivé, le 3 septembre, le savant français quittait cette ville sur une flûte hollandaise de 14 canons, chargée de café, à destination d'Amsterdam [7].

VI

Nous n'avons pas à suivre La Condamine dans son voyage de retour; notre but était seulement de raconter brièvement ce qu'il fit pendant son séjour à Cayenne. Il quitta la colonie (cet exposé vient de le prouver) emportant de la Guyane un précieux complément d'observations physiques et naturelles, des déterminations précises de latitude et de longitude, et au moins deux cartes intéressantes

(1) *Journal du voyage*..., p. 205.
(2) Artur, *loc. cit.*, p. 580.
(3) *Journal du voyage*, p. 205; cf. la *Relation abrégée*..., p. 212.
(4) *Journal du voyage*..., p. 205; Artur, *loc. cit.*, p. 580.
(5) *Relation abrégée*..., p. 213.
(6) *Id.*, p. 213-214; Artur, *loc. cit.*, p. 580-581.
(7) *Relation abrégée*..., p. 214; *Journal du voyage*..., p. 205-206.

pour l'étude des côtes du pays [1]. Sans doute ce qu'il a exécuté à Cayenne ne présente pas autant d'importance que ce qu'il a fait au Pérou; il serait toutefois injuste que les belles expériences réalisées par La Condamine en collaboration avec Bouguer dans le pays de Quito fissent complètement oublier ce qu'il a seul accompli, et d'une manière irréprochable, en Guyane pendant les premiers mois de l'année 1744.

[1] On en trouve mention dans un *Etat* conservé aux Arch. colon. (Corr. gén., C 1428, fol. 25-27), où il est question successivement de «deux cartes dressées par M. de La Condamine en 1744» (probablement les cartes de l'Amazone et de la côte guyanaise), puis d'une «carte en trois feuilles dressée en 1744 par M. de La Condamine». Cette dernière carte est-elle la première exécution de la carte de la Guyane dont parle La Condamine dans sa *Relation abrégée* (éd. in-8°, p. 207-208) et dans sa lettre du 22 août 1744 (Charavay, *op. cit.*, p. 190)? Il nous est impossible de le dire. Ce qui est certain, c'est que nous n'avons pas trouvé, dans les différents dépôts consultés par nous, de cartes de la Guyane dressées par La Condamine.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

N° 1.

RELATION DU Dr ARTUR[1].

Le 25 février de cette année[2], on apprit à Cayenne par quelques habitants d'Aprouague, que M. de La Condamine était arrivé le 20 de Para à Oyapoc, dans un canot portugais commandé par un sergent de la garnison de cette place, et qu'il en devait partir le 24 pour se rendre à Cayenne. Le capitaine qui commandait alors dans ce poste[3] s'était attendu à cette visite, parce qu'on scavait depuis quelque temps à Cayenne que cet académicien était arrivé du Pérou à Para, et qu'il devait de là se rendre à Cayenne pour retourner en France. Il reçut son hôte aussi bien qu'il pouvait l'être dans le païs. A ses politesses M. de La Condamine crut qu'il ne luy refuserait pas de luy faire voir son fort, dont il avait entendu parler à Para, car de la maison de ce commandant il ne voyait autour de luy aucune apparence de fortifications. Il fut surpris quant cet officier luy répondit qu'il se trouvait actuellement au beau milieu de ce fort. Nous avons remarqué que le dernier commandant[4] avait détruit ce qui restait des pieux qui en composoient touttes les fortifications.

Le 26, sur les cinq heures du soir, le canot portugais entra dans la rivière de Cayenne. M. d'Orvillers[5] l'envoya recevoir au dégrat[6] par son major, qui le pria de sa part à soupper. La réponse de M. de La Condamine à l'invitation étonna beaucoup cet officier : ce fut qu'il ne pouvait

[1] Artur : *Histoire des colonies françoises de la Guianne*, t. II, p. 557-581. (Bibl. nat., mss., n. acq. fr., n° 2572.)

[2] L'année 1744.

[3] C'était alors M. Régis du Roullet, capitaine surnuméraire, qui commandait ce poste depuis le 13 juillet 1742. (Arch. col., corr. génér., c[14] 18, fol. 92.)

[4] Ce commandant était le capitaine Capperon, dont nous avons raconté les voyages dans nos *Explorations françaises dans l'intérieur de la Guyanne...*, *Bull. Géog. Hist. et Descr.*, 1894, n° 2, p. 228 et suiv.

[5] C'était le troisième des d'Orvilliers qui commandait à Cayenne, Gilbert Guillouet; il avait commencé à servir en Guyane en l'année 1716, y avait passé successivement par tous les grades, et venait d'y être nommé commandant de la colonie et lieutenant de Roy. Promu gouverneur en 1749, il le demeura jusqu'au 8 mai 1763; puis il rentra en France pour y mourir (le 11 avril 1764), après quarante-sept ans de séjour dans la colonie.

[6] *Dégrat* ou *dégrad* (pron. *degra*) «signifie endroit d'atterrissement ou de débarquement» (Coudreau : *Dix ans de Guyane. Bull. Soc. de Géog.*, 4e trimestre 1891, p. 472).

pas, parce qu'il avait à bord de sa pirogue des papiers qu'il ne voulait pas perdre de vuë, et qu'il n'avait pas le loisir actuellement de débarquer, à cause de la nuit qui approchait. Malgré un second message du commandant, il persista à vouloir soupper et coucher dans sa pirogue. On ne concevait pas que cet académicien pût avoir des papiers d'une telle importance[1]. Il ne débarqua donc que le lendemain avec ses papiers, et se rendit chez M. d'Orvillers, qui le retint à disner. Il paroissait charmé de se voir enfin en terre françoise après tant d'années de séjour chez des étrangers.

A son départ de Para, le capitaine général de cette colonie, M. Jouan de Abreu et Castel Branco[2], luy avait remis un nommé Louis, nègre esclave d'un habitant de Cayenne, fugitif à Para, où il s'était sauvé avec plusieurs autres, et qui avait été condamné à mort par contumace comme l'un des chefs de la désertion; mais le sergent portugais avait ordre exprès de son général, conformément à ceux du Roy de Portugal, de ne point le livrer qu'il ne fût bien assuré qu'on luy ferait grace; et en ce cas le gouverneur portugais s'engageoit de renvoyer tous les autres. Le commandant et l'ordonnateur[3] ne voulurent point prendre cela sur eux, et jugerent à propos de proposer l'affaire au Conseil supérieur à sa séance du mois de mars; et sur l'avis unanime de tous les officiers présents, qui signerent l'arret. «le Conseil, attendu les conséquences de la chose pour l'interrêt de la colonie, renvoya ledit nègre absous, et luy remit la peine à laquelle il avait été condamné, et ordonna qu'en présence de l'envoyé, le tableau de sa condamnation serait oté de la potence, et ledit negre remis à son maître, affin que ledit envoyé pût certifier à son general, qu'on avait fait honneur à sa lettre[4].»

...Le sergent portugais qui commandait la pirogue de M. de La Condamine dans le trajet de Para a Cayenne, durant lequel il prenoit des precautions qui ennuyoient beaucoup cet academicien impatient d'arriver, luy disait que certainement sa seigneurie était hérétique. «Et sur quoy dittes-vous cela? répondit son passager. — C'est que votre seigneurie n'a point de peur», repliqua-t-il.

M. de La Condamine avait apporté des graines et quelques plantes du Perou et du Bresil, entre autres de l'arbre de quinquina et d'une espece de corossol du Perou ou il s'appelle Cherimoya, et ou il est fort estimé. Il les distribua à differentes personnes pour les sémer et planter en divers

[1] «Mes papiers et mes journaux d'observations, fruit de neuf années de travail». (*Journal du voyage*..., p. 204.)

[2] La Condamine donne l'énumération suivante de ses titres: «Excellentissimo Senhor Joan de Abreu e Castel-branco, Governador e capitan general do Estado do Maranham». (*Relation abrégée*..., éd. in-8, p. 177, note 1.)

[3] Le vieux Lefebvre d'Albon, qui mourut deux ans plus tard (26 juin 1746).

[4] Tous ces détails présentent un intérêt d'autant plus grand, que le Dr Artur était lui-même, à l'époque dont il parle, membre du Conseil supérieur de Cayenne.

endroits[1]. Il eut même soin de faire parvenir au missionnaire du Camopi[2] des semences de quinquina, dans la pensée que dans cet endroit, le païs étant plus élevé et par conséquent d'une température plus approchante de celle de Loxa[3], elles viendroient mieux que dans les environs de Cayenne[4]. Aucunne de ces graines n'a levé, excepté une seulle de Cherimoya, chez le lieutenant du Roy. Elle avait déjà fait un arbre de cinq à six pieds de hauteur; mais fautte d'avoir eu l'attention de le transplanter à temps lorsque la petite caisse ou il était ne permettait plus aux racines de s'étendre, il perit malheureusement.

Cet académicien s'empressa d'abord de chercher de tous côtés des cartes et des relations manuscrittes du païs; et on luy en procura quelques-unes, mais en petit nombre. Il avait lu dans une lettre du Père Lombard, insérée dans le recueil des Lettres édifiantes et curieuses[5], que les Aramichaux, nation indienne dont nous venons de parler[6], n'avaient point l'usage du feu, et cela lui avait paru avec raison fort surprenant. Il en parla à divers missionnaires et au père Lombard[7] luy-même en ma presence. Ce relligieux, qui apparemment n'avait point lu sa lettre imprimée, parut fort surpris de ce qu'on luy faisait dire, en adjoutant que ce devait être une fautte d'im-

(1) «Mon premier soin en arrivant à Cayenne fut de distribuer à diverses personnes des graines de quinquina, qui n'avoient alors que huit mois... Les semences n'ont point levé à Cayenne, et je n'osais guère m'en flatter, où la délicatesse des graines qui avoient été exposées à de grandes chaleurs...» (*Ibid.*, p. 203.)

(2) C'était toujours le P. Philippe d'Huberlant, arrivé en Guyane en 1738. Comme missionnaire au Camopi, supérieur, ou curé de Remire, il demeura dans la colonie jusqu'en 1769.

(3) Sur Loxa et sur les plants de quinquina recueillis dans cette localité, cf. la *Relation abrégée*..., p. 25-27 (éd. in-8°).

(4) «Je n'ai pas encore eu de nouvelles (écrit La Condamine en 1745 dans sa *Relation abrégée*..., p. 203) de celles que j'ai fait remettre aux PP. missionnaires jésuites du haut de l'Oyapoc, dont le terrain de montagnes et le climat moins ardent est beaucoup plus ressemblant à celui de Loxa, où j'avois recueilli les graines.» Là pas plus qu'ailleurs (cela ressort nettement du texte d'Artur), les essais ne furent couronnés de succès.

(5) C'est la lettre du 23 février 1730, où le P. Lombard dit des Amicouanes (et non des Aramichaux) : «Cette nation, qui a été inconnue jusqu'ici, est extrêmement sauvage; on n'y a aucune connaissance du feu.» (*Lettres édif.*, 19e recueil, année 1729, p. 223).

(6) Artur renvoie ici à un passage un peu antérieur de son travail, t. II, p. 548 et suiv. — Nous avons publié précédemment ce fragment dans nos *Explorations françaises à l'intérieur de la Guyane pendant le second quart du XVIIIe siècle*. (*Pièce justificative* n° 7.)

(7) Pierre-Aimé Lombard, né à Lyon en 1678, le véritable fondateur des missions indiennes dans la Guyane, fut missionnaire jésuite chez les sauvages de ce pays pendant près de quarante ans, de 1709 à 1748 environ.

primeur, qu'il avait écrit que ces Indiens n'avoient point l'usage du *fer*, ce qui était vray [1], mais qu'il n'avait jamais connu ny entendu parler d'aucune nation qui n'eût point l'usage du feu. Cependant je crois me rappeller que Pighafetta, qui a donné la relation du voyage de Magellan autour du monde, rapporte la même chose des habitants de *Guam*, la principale des isles qu'il nomma des Larrons, et que ces Indiens virent avec étonnement du feu pour la première fois quant le navigateur fit brûler quelques-unes de leurs cabannes [2]. Le fait serait encore plus incroyable par raport aux Guamois, qui naviguoient de tout temps dans plusieurs autres isles de leur voisinage, et peut-être même au Japon.

M. de La Condamine avait conté, en se rendant à Cayenne, qu'il n'y attendrait pas longtemps le vaisseau du Roy, qu'on y envoyait assez régulièrement tous les ans, et sur lequel son dessein était de repasser en France. Il fut trompé dans son espérance: le vaisseau du Roy manqua cette année, et il ne vint en sa place qu'un vaisseau marchand fretté pour apporter les effets du Roy à Cayenne; encore ne parut-il qu'au mois d'aoust suivant [3]. En attendant il s'occupait utilement.

On l'avait logé au gouvernement, que le secrétaire de M. de Chateaugué occupait seul depuis le départ de ce gouverneur [4]. On ne se souvenait plus à Cayenne de M. Riché, ny de l'endroit précis ou il avait fait ses observations en 1672 [5]. Faulte de le sçavoir, M. de La Condamine répéta où il se trouvait logé les expériences du pendule, et fit plusieurs observations des satellites de Jupiter. Il fut surpris qu'il en résultât une longitude différente de celle qu'avait donnée M. Riché à l'isle de Cayenne. Il réitera ses observations jusqu'à quatre fois [6], et, ne pouvant s'imaginer qu'elles le trompassent si constamment, il résolut d'en faire usage dans sa carte de cette côte.

J'avais une légère teinture de la langue espagnole; il eut la complaisance

[1] La suite de la lettre du P. Lombard confirme cette explication : «Quand les Indiens, y est-il dit, veulent couper leur bois, ils se servent de certains cailloux qu'ils aiguisent les uns contre les autres pour les affiler et qu'ils insèrent dans un manche de bois, en guise de hache. J'ai vu à Ouyapok une de ces sortes de haches... » (*loc. cit.*, p. 223). Il est donc question ici (le contexte le prouve) de *fer* et non de *feu*.

[2] Comme le remarque l'éditeur de Pigafetta en l'an IX (Paris, H.-J. Hansen, in-8), ce voyageur ne dit rien de semblable (p. 59, note 1); l'éditeur de l'*Histoire générale des voyages* a pris ce fait dans son propre fonds, et les découvertes récentes de M. Marche ont confirmé l'inanité de son assertion.

[3] Cf. La Condamine, *Journal du voyage*..., p. 198. Ce bâtiment venu de Bordeaux s'appelait le *Neptune*.

[4] En l'année 1743. Antoine Lemoyne, écuyer, seigneur de Châteaugué, était gouverneur de la colonie depuis le 9 juillet 1738.

[5] Nous comptons publier un peu plus tard quelques documents inédits relatifs au voyage de Richer à Cayenne en 1672.

[6] Voir la *Pièce justificative* n° 2.

de m'en donner quelques leçons, me presta une grammaire et un dictionnaire de cette langue, et enfin il m'engagea à traduire en françois une description de la province et des missions de Maynas, que le pere Magnin, missionnaire à Borja, autheur de cette relation, luy avait confiée lorsqu'il avait passé par cette ville en se rendant à Para[1]. Je luy communiquais ma traduction feuille à feuille; il la revoyait et y faisait les corrections dont elle pouvait avoir besoin. Il l'emporta en France dans le dessein de la faire imprimer; mais d'autres occupations, et ensuite les circonstances ne luy ont point permis de le faire. Nous nous proposions aussi de traduire une relation du père Samuel Fritz d'un voyage que ce missionnaire avait fait des missions de Maïnas a Para, pour rétablir sa santé fort altérée par ses travaux et par l'intempérie du climat[2]. Quito ou quelqu'autre endroit du Pérou aurait été beaucoup moins éloigné, mais il aurait falu remonter le Maragnon, ou quelqu'autre rivière; il trouva plus court de descendre l'Amazone. Ce fut dans ce voyage que le père Fritz acheva la carte de ce fleuve[3], la première qui en donne une idée assez juste, depuis Jaën jusqu'à son embouchure, que la défiance des Portugais ne luy permit pas de reconnoistre aussi exactement que le reste. Il fût même arrêté à Para, et ne sortit de prison que sur des ordres exprès de la cour de Lisbonne, et renvoyé à sa mission après un an environ de détention.

Dans le dessein de commencer une carte de la Guianne françoise, M. de La Condamine fit le 12 mars un petit voyage a Loyola, habitation des jesuites dans l'isle et a deux lieues environs de Cayenne[4], d'ou il releva divers endroits du païs[5] qu'on découvre du sommet de la montagne ap-

[1] Cf. la *Relation abrégée* de La Condamine (éd. in-8°), p. 58 : «Ce père [le P. Magnin] me fit présent... d'une description des mœurs et coutumes des nations voisines [de Maynas]. Pendant mon séjour à Cayenne, j'ai aidé M. Artur, médecin du Roi et conseiller au Conseil supérieur de cette colonie, à traduire cet ouvrage d'espagnol en françois; il est digne de la curiosité du public.»

[2] La Condamine ne parle nulle part avec détail de cette relation du P. Fritz; mais il la mentionne brièvement dans sa *Relation abrégée* à propos de certains faits déterminés. (Cf. p. 14, 98, 99, 126, 127.)

[3] On sait que La Condamine en a rapporté l'original à Paris, et qu'il est aujourd'hui conservé à la Bibliothèque nationale (section des cartes et plans, inv. 1063). Il a figuré en bonne place à l'Exposition cartographique américaine de 1892, et M. Gabriel Marcel l'a publié dans ses *Cartes et globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVIe au XVIIIe siècle*, pl. 18 et 19, et texte, p. 61-67.

[4] C'était une des trois habitations possédées par les Jésuites dans l'île de Cayenne, l'ancienne concession de Quincy; elle contenait une sucrerie et était jugée un peu plus tard, en décembre 1746, «la plus faible des trois habitations pour le produit». (Arch. colon., corr. génér., C[14] 19, fol. 138-139.)

[5] Cf., aux Archives du dépôt des cartes et plans de la marine (mss. de Buache, vol. 113 III), les «angles, relèvements et distances calculées sur les quelles a été construite la carte de Cayenne».

pellée Montagne a Colin : l'Enfant perdu, le Malingre, les Islets appellés le Père et la Mere, et une des Mammelles (l'autre étant cachée par l'Islet la Mere) et le grand Connetable, le petit n'ayant pu être apperçu; quelques montagnes de l'isle, celle du pont, anciennement Courbé, de Romatabo, de Saint-Martin, de Baduel, des Tigres, de Cabassou, de Matoury, de Manon et de Paramana[1].

Le 22, il partit pour Courou, ou je l'accompagnay aussi avec M. d'Orvillers et le major de la place[2]. Le principal dessein de M. de La Condamine était d'y faire l'expérience du son. L'ingénieur, M. Fresneau[3], avait les ordres de M. d'Orvillers et une instruction de M. de La Condamine pour faire tirer du fort trois coups de canon chaque jour, pendant trois jours consécutifs a commencer le lendemain de notre départ; le premier coup, la bouche du canon tournée sur Courou; le second coup, le canon pointé perpendiculairement à la ligne de Cayenne à Courou; et le troisième, la culasse tournée vers Courou, et d'observer en même temps la vitesse du vent. Nous partîmes sur les neuf heures du matin et nous mîmes à terre le même jour à six heures du soir, sur les roches qui sont à l'embouchure de la rivière de Courou, à droitte en entrant[4]. Comme on découvre assez clairement de ces roches les principales montagnes de l'isle de Cayenne, on avait crû pouvoir y faire l'expérience projettée. Après nous y être arrêtés une demi-heure, nous nous rendîmes chez le père Lombard à la mission, qui est environ à huit cents toises de ces roches, dans le dessein d'y revenir le lendemain à l'entrée de la nuit, ce que nous fîmes en effet; mais quoy que nous entendimes très distinctement le bruit du canon, qui tira trois fois comme on était convenu, nous ne pûmes en voir le feu, ny celuy du signal qu'on avait allumé auparavant sur la montagne de Cépérou au pied du rempart du fort, sous le canon[5]. La montagne de Cépérou n'a point assez d'élévation pour être vue des roches de Courou, qui ne sont point elles-mêmes assez élevées; nous jugeâmes donc a propos de nous transporter à Mont-Xavier, habitation du missionnaire, a trois lieues environ de la

[1] On trouvera la plupart de ces noms sur la carte jointe à ce récit.

[2] Il s'appelait Jean-Baptiste-Hyacinthe de Saint-Michel Dunezat.

[3] Sur Fresneau, on consultera avec fruit le livre de M. de la Morinerie intitulé : *Les origines du caoutchouc; François Fresneau, ingénieur du Roi, 1703-1770.* (La Rochelle, 1893, in-8°.)

[4] Bellin, dans sa *Description géographique de la Guyane* (p. 163), signale ces rochers. La rivière de Kourou «peut avoir, dit-il, une petite demi-lieue de large à son embouchure; mais l'entrée n'en est pas aisée, à cause des bancs de sable qui sont à droite et à gauche, et de *plusieurs gros rochers plats* qui sont en dehors, et qui semblent la barrer».

[5] Brétigny avait fait, dès 1644, construire sur cette montagne un fort autour duquel se bâtit peu à peu la ville de Cayenne après l'occupation définitive de l'île par les Français.

mission, ou sont plusieurs montagnes assez hauttes séparées l'une de l'autre par des ravins ou petits valons. On voit très distinctement les montagnes du bord même de la mer, près de Cayenne; ainsi l'expérience ne pouvait manquer en cet endroit, si d'autres obstacles imprévus ne s'y étoient opposés.

Nous trouvâmes heureusement sur celle de Coroy, qui est la plus considérable et la plus près de la mer[1], un abbatis d'Indiens, d'ou l'on pouvait découvrir l'isle de Cayenne et ses montagnes, en abbattant seulement quelques arbres à la lizière de cet abatis du côté de Cayenne. Nous y fimes travailler jusqu'à la nuit, et alors, jugeant par la pluye qui tombait ou nous étions qu'il pleuvait de même à Cayenne, et qu'on ne tirerait point ce soir la le canon, nous descendions pour retourner a l'habitation, qui est sur la pente de la montagne Xavier, lorsqu'étant a my côte, nous entendîmes les trois coups de canon, qui furent tirés a l'heure marquée, parce que le temps se trouva beau a Cayenne, mais sans en voir le feu ny celuy du signal; c'était le 24. Nous remontâmes le lendemain 25 sur la montagne de Coroy, ou nous trouvâmes, par l'attention du frere qui gouvernait l'habitation, le bois qui nous otoit en partie la vuë de Cayenne couppé, et un ajoupa[2], dressé pour nous mettre a couvert en cas de besoin. Quoy que le temps fut fort couvert et disposé a la pluye, nous restâmes la jusqu'a sept heures, dans la pensée qu'on pourrait tirer a Cayenne, comme on avait fait la veille, que le temps ne nous avait pas paru plus favorable; mais au contraire il plut beaucoup a Cayenne, et on ne tira point. A tout evenement, pour donner a connoistre que nous avions etabli notre observatoire sur cette montagne et que nous n'avions point profité des coups de canon tirés jusqu'alors, nous y fimes allumer un grand feu; mais il ne fut point observé a Cayenne a cause de la pluye qu'il y faisait. L'ingénieur fit tirer, le lendemain 26, trois autres coups de canon[3]; mais quoyque nous vissions fort distinctement le feu du signal et celuy du canon ensuitte, nous ne pûmes entendre le son, a cause sans doutte d'un vent de Nord-Est assez violent qui soufflait alors.

M. Fresneau me dit, a mon retour a Cayenne, qu'au troisième coup de canon tiré le premier soir, la culasse du canon tournée sur Courou, suivant ses instructions, il avait été effrayé de voir le magazin aux poudres couvert de feu et de fumée, car il n'y avait pas plus de trois ou quatre fois la longueur du canon qui servait à l'expérience, et qui était de dix-huit livres de boulet entre sa bouche, lorsqu'il était pointé dans cette direction, et la porte

[1] Pour la place de cette montagne et des localités précédentes, voir la carte de l'entrée de la rivière de Kourou, par Bellin.

[2] «C'est une espèce d'appentis ouvert de tous côtez», dit le P. Fauque dans sa lettre du 1er mars 1730. (*Lettres édifiantes*, 20e recueil, année 1731, p. 250.)

[3] Voir la *Pièce justificative* n° 3.

du magazin aux poudres. Si le feu avait pris a plusieurs milliers de poudre qui y étoient, le fort au moins, et tous ceux qui sy trouvoient, auroient sauté. Il jugea a propos les autres jours de faire tirer les deux derniers coups, le canon pointé perpendiculairement a la ligne du Courou, la bouche tournée alternativement vers la mer et vers la terre.

Il ne devait faire tirer que trois soirs, trois coups chaque jour; ainsi l'expérience était manquée. M. d'Orvillers, qui voulait retourner a Cayenne, promit à M. de La Condamine, qui resta a Mont-Xavier, d'en faire tirer d'autres, jusqu'a ce qu'il eût bien vu le feu et entendu le son, ce qu'il devait faire connoistre a Cayenne par un signal. Nous l'accompagnâmes le lendemain, l'officier et moi, a Courou, d'ou nous partîmes le dimanche 29 sur les huit heures et demie pour Cayenne. La mer perdait depuis longtemps, de manière que quoy que le temps fût d'ailleurs favorable et la mer belle, le montant nous prit encore assez loin de Macouria[1], et ayant d'ailleurs essuyé quelques grains et des vents contraires, nous ne pûmes entrer que sur les six heures et demie du soir dans la rivière de Macouria, ou il nous falut relacher a cause de la fatigue et de la lassitude des Indiens qui nageoient notre pirogue. Nous passâmes la nuit dans un viel carbet a l'embouchure de la rivière, ou nous tendîmes nos hamacs parmy ceux de nos Indiens. Nous repartîmes le lendemain 30 au point du jour, que la mer montait encore, et après avoir essuyé quelques grains assez violents, nous arrivâmes a Cayenne a midy et demy[2].

...Le 31, le temps ayant continué d'être fort pluvieux, on jugea inutile de tirer; on le fit le jour suivant, 1er avril, d'un temps assez beau. M. de La Condamine entendit le bruit et vit le feu de chacun des trois coups; mais, comme il ne fit point le signal convenu, on tira encore trois coups le jour suivant, ensuitte desquels les soldats qui étoient de garde au fort apperçurent un feu sur la montagne de Coroy. C'était le signal que M. de La Condamine devait faire, et on ne tira plus.

M. de La Condamine revint le 10. Il était parti le 9 au matin; il entra dans la rivière de Macouria, et se transporta sur le morne qui porte le même nom, d'où, après y avoir pris quelques relevements (comme il avait aussi fait a Courou), il revint coucher dans son canot. Il partit le lendemain matin pour Cayenne ou il arriva a une heure et demie. Il nous dit qu'il avait bien entendu le bruit et vu le feu du canon les deux soirs qu'on avait tiré, et que le son s'était fait entendre à son observatoire sur la mon-

[1] «La rivière de Macouria est à trois lieues au sud-est de celle de Kourou... Cette rivière est fort petite et remplie de vase; ses rives sont bordées de palétuviers, que la haute mer couvre et où les huîtres s'attachent.» (Bellin, *Description géographique de la Guyane*, p. 165.)

[2] «De Macouria aux port et rivière de Cayenne il y a six lieues au sud-est.» (*Ibid.*, p. 165.)

tagne de Coroy dans l'espace de cent dix secondes. Il avait conclu géométriquement par une suitte de triangles liés a une basse de mil neuf cents toises, mesurée deux fois par luy même et par l'arpenteur royal [1] sur l'anse, entre la pointe de Ronabo et la Crique aux huistres [2], la distance de Cayenne a son observatoire de Coroy, de dix neuf mille sept cents toises, et de Cayenne aux roches de l'embouchure de Courou, a vingt mille trois cents toises. Ces roches sont éloignées de huit cents toises de la mission qui est un peu plus près de Cayenne; ainsi, déduction faitte de la vitesse du vent, il conclut la vitesse du son de cent quatre vingt toises et demie par seconde.

Au surplus, aucun de nous n'apperçut a Courou le moindre vestige de ces petits bastions bien fraisés et palissadés dont les Indiens avoient fortifié leur peuplade, s'il en falloit croire une prétendue lettre du père Lombard, qu'on peut lire dans le vingtième volume des Lettres curieuses et édifiantes [3], non plus que ces deux infirmeries, l'une destinée aux Indiens malades, et servie par des Indiens, et l'autre a l'usage des femmes servie par des Indiennes [4], ny les ruës tirées au cordeau aboutissant touttes a une grande place regulière, au milieu de la ville que le rédacteur vante a son lecteur [5]. Tout cela est de pure imagination, et le père Lombard désavouait hauttement cette lettre. Cette peuplade, composée alors d'environ trois cents Indiens, hommes, femmes et enfants, s'était partagée en deux carbets, l'un de Galibis, et l'autre d'Arouas, reste de ceux qui habitoient auparavant sur les bords de la rivière d'Ouya. La partie habitée par les Galibis, et qui était la plus considérable, était sur la rivière, vis à vis de son embouchure, com-

(1) L'arpenteur royal était alors M. Molinier (Denis), qui occupa ce poste à la Guyane de 1740 à 1750. On trouvera à son dossier (Arch. col., Personnel) un intéressant mémoire sur ses services.

(2) La presqu'île de Ronabo, que termine la Pointe de la Liberté, marque la fin de la rive gauche de la rivière de Cayenne. La crique aux huîtres se trouve sur la même partie du littoral guyanais, à quelque distance au nord-ouest.

(3) Lettre datée de Kourou, 11 avril 1733 : «Je vous ai déjà entretenu de la première peuplade établie à Kourou, où nous avons rassemblé un grand nombre de sauvages, et de l'église que nous y avons construite. Cette peuplade est située dans une fort belle anse, arrosée de la rivière Kourou, qui se jette en cet endroit dans la mer. Nos sauvages l'ont assez bien fortifiée; elle est fraisée, palissadée et défendue par des espèces de petits bastions.» (*Lettres édifiantes*, 21e recueil, année 1734, p. 467.)

(4) *Ibid.* : «Deux grands logemens que j'ai fait bâtir servent d'infirmeries, l'une pour les hommes, et l'autre pour les femmes. Deux Indiens ont soin de la première et deux Indiennes de la seconde. Je leur ai fait apprendre à saigner, et assez de chirurgie et de pharmacie pour préparer les médicamens dont les malades ont besoin, et les donner à propos.» (*Id.*, *ibid.*, p. 472.)

(5) *Ibid.* : «Toutes les rues sont tirées au cordeau et aboutissent à une grande place, au milieu de laquelle est bâtie l'église.» (*Id.*, *ibid.*, p. 467.)

posée de casses isolées et répanduës ça et la sans ordre; au milieu d'elles était le carbet de ces Indiens. On appelle ainsi une espèce de grande halle couverte de feuilles qui tombent jusqu'a terre et ferment exactement des deux côtés, et un des pignons; l'autre, qui est ordinairement sous le vent, reste ouvert dans toutte sa largeur du haut en bas. C'est la que les Indiens se rassemblent et passent la plus grande partie de la journée, les hommes a fumer, a travailler ou a converser ensemble (ce qu'on appelle carbetter), les femmes a filer ou a faire les autres petits ouvrages dont elles s'occupent. C'est la aussi que les Indiens recoivent les étrangers qui les viennent visiter. Les casses particulières des Indiens ont un rez de chaussée ouvert de tous cotés, plancheyées de pineau, sorte de palmiers fort moelleux dont les Indiens fendent le tronc pour en faire des espèces de petites planches étroittes à cet usage; les Europeans en font des lattes. Sur cet espece de plancher est un galletas bien couvert de feuilles de palmiste, ou ils font leur petit menage et ou ils couchent; on monte a ce galletas par une espèce d'echelle formée d'un tronc d'arbre, entaillé de distance en distance, et qui repond à une ouverture qu'on laisse dans le planché. La maison du missionnaire, qui était grande et belle avec un étage sur le rez de chaussée et des galleries tout autour, haut et bas, était a une des extremités du village, faisant face d'un coté a l'embouchure de la rivière, et de l'autre coté à une espèce de grande cour ouverte, et fermée seulement en partie par cette maison et les autres batiments en dépendants, disposés en ailes. L'église, qui figurait assez mal avec la maison du missionnaire, était du coté du village, séparée seulement de cette maison par une petite ruelle. Les Arouas formoient une espèce de hameau a quelque distance de la, sur le bord de la mer vers le nord, bati comme la bourgade des Galibis, avec son carbet particulier[1].

...M. de La Condamine, de retour a Cayenne, continua ses relevements et determina la position de plusieurs points importants, entre autre de l'Enfant Perdu, qui est vis à vis l'embouchure de la rivière de Cayenne. M. d'Orvillers voulut aussy luy faire voir l'intérieur de la colonie, et il n'eut pas de peine a l'engager a faire avec luy un petit voyage dans la rivière d'Ouya, la plus grande et la plus belle de touttes les rivières de Cayenne[2]. Je fus encore de la partie avec deux autres officiers. Nous par-

[1] En 1763, Bellin est fort bref sur cette mission: «En 1714, écrit-il, les Jésuites y établirent une mission, où ils attirèrent plusieurs nations indiennes qui étaient errantes et répandues dans les forêts; ce qui forme aujourd'hui une bourgade assez considérable, où quelques François de Cayenne sont venus s'établir.» (*Description géographique de la Guyane*, p. 164.)

[2] «La rivière d'Ouya sépare l'Isle de Cayenne de la terre ferme du côté de l'est; c'est une fort belle rivière, dont l'entrée a près d'une lieue de large avec trois brasses ou trois brasses et demie de profondeur de basse mer... Les bords de la rivière d'Ouya sont élevés et couronnés de grands arbres; elle serpente

times le 18 a la marée du matin, dans la pirogue du Roy[1], et primes l'ancienne routte par les rivières de Cayenne[2] et de Varca[3], appelées aussi des Deux-Flots, et du Tour-de-l'Isle. Notre équipage avoit été fort mal choisi parmy les nègres employés actuellement aux travaux du Roy a Cayenne. Le perdant nous prit a l'entrée de la Varca, et notre foible équipage ne put nous mener durant tout le perdant, qu'a l'endroit ou se rencontrent les deux flots, ou nous trouvâmes le montant qui vient de Mahury[4], et qui nous était également contraire, de sorte que nous n'arrivâmes qu'a plus de cinq heures du soir a l'habitation ditte La Cordelière[5], quoyque M. de La Condamine (qui continuait toujours ses observations[6] et travaillait chemin faisant a la carte de la rivière) comptât a peine quatre lieues de Cayenne à cette habitation scituée près de l'embouchure de la rivière de Varca dans celle d'Ouya, près de Roura[7]. Nous passâmes la nuit en cet endroit, ou nous fûmes bien reçus par le propriétaire qui nous attendait.

Le lendemain 19, nous partîmes de cette habitation pour nous rendre a Roura en compagnie de notre hôte, qui allait avec sa famille entendre la messe, pour se rendre ensuitte à une autre habitation qu'il avait a demy lieuë de la, sur la petite rivière de Touremé[8]. Nous passâmes la journée

beaucoup, et est assez large et profonde depuis son embouchure jusqu'à la première cataracte, qui en est à vingt-cinq lieues.» (Bellin, *Description géographique de la Guyane*, p. 167-168.)

(1) Voir les pages de notes de La Condamine intitulées : «Route de Cayenne à la comté de Gêne par le tour de l'isle.» (Arch. Dépôt cartes et plans de la marine, vol. 113-III.)

(2) La rivière de Cayenne, à l'embouchure de laquelle se trouve le port du même nom, délimite à l'ouest l'île de Cayenne. Elle «est considérable, quoiqu'elle ne vienne pas de fort loin; son cours est presque nord-est et sud-ouest. Elle reçoit plusieurs rivières.» (Bellin, *loc. cit.*, p. 167.)

(3) On désigne souvent sous ce nom le bras de rivière qui, au midi, sépare l'île de Cayenne de la terre ferme et met en communication les rivières de Cayenne et d'Ouya.

(4) La montagne de Mahury est située à la pointe N. E. de l'île de Cayenne, à à l'embouchure de la rivière d'Ouya.

(5) Elle appartenait alors à M. Poulain.

(6) Jusqu'à Roura, La Condamine a fait des observations suivies : «Comme ces distances n'ont été estimées qu'à vü (*sic*), dit-il, elles doivent être moins exactes que celles qui ont été évaluées au retour par la vitesse du canot mesurée par le moyen d'un pendule à demi-secondes.» (Arch. Dépôt cartes et plans de la marine, vol. 113-III.)

(7) La Condamine compte dans ses notes 11,475 toises de Cayenne à la crique de la Cordelière, et 700 toises de la Cordelière à Roura. On sait que la lieue terrestre contient 2,280 toises 328; il y a donc ici une légère erreur d'Artur.

(8) Comme le dira Artur un peu plus bas, cette petite crique, très rapide, étroite, tortueuse, est un petit affluent de l'Ouya, ayant son confluent avec cette rivière un peu en aval de Roura.

chez le missionnaire qui desservait cette paroisse[1], que ses confrères de Cayenne n'avoient pas manqué de prévenir; aussi fûmes nous parfaittement bien traittés à midi et le soir[2]. Le lendemain 20, nous nous remîmes en routte sur les six heures et demie du matin; nous fîmes le tour d'une partie de l'habitation du Maripa, appartenant aux Jésuittes, autour de laquelle la rivière coulle et en fait une presque isle vis à vis l'embouchure de celle de Orapu[3], et arrivâmes environ une heure après midi chez le sieur Gourgues l'aisné, qui avait son habitation sur notre droitte. Son frère était établi de l'autre coté de la rivière vis à vis de luy[4]. C'était les deux seuls habitants qu'il y eut encore dans cette rivière qui porte ici le nom de la Comté[5], et ils sembloient y avoir été placés l'un et l'autre depuis une dixaine d'années, pour en justifier la réunion au domaine. M. de La Condamine avait sous les yeux une carte de cette rivière, depuis son embouchure a Mahury, jusqu'au sault de la Comté, levée précédemment par l'arpenteur royal; il la vérifiait en travaillant a la sienne[6].

Nous repartîmes de cette habitation le 21; le montant se fait très peu sentir à cette distance de la mer, surtout dans la saison des pluyes, ou nous

[1] La paroisse dont parle ici le Dr Artur est celle d'Aroura, créée en 1724 sur la rive droite de l'Ouya, «à quatre grandes lieues de son embouchure... pour la commodité des habitans éloignés de Cayenne, dont une grande partie ont leurs établissemens le long de cette rivière.» (Bellin, *loc. cit.*, p. 167). Je ne sais quel est le missionnaire dont il est ici question; le volume publié en 1857 par les Jésuites sur la *Mission de Cayenne* ne mentionne, comme curé de Roura, que le P. Philippe d'Averdoing, en l'année 1761. (*Pièce justificative* n° 6, p. 538.)

[2] Les Jésuites se sont montrés fort aimables pour La Condamine pendant son séjour à la Guyane; ce savant leur a dû non seulement de précieux renseignements, mais encore certaines curiosités présentant pour lui un réel intérêt (*Relation*..., éd. in-8, p. 170), et il n'a pu que se louer de leur intervention pour le succès de son voyage de Cayenne à Paramaribo (p. 213).

[3] Cette habitation, éloignée de dix à douze lieues des deux autres, était appelée *le Maripa*, ou *Saint-Xavier;* elle possédait seulement, en 1746, «quelques cacaoyers, des vivres et une ménagerie encore informe». (Arch. col., corr. génér., C[14] 19, fol. 138.) Sur les origines de cette habitation, cf. le document intitulé: «Concessions sur la rivière d'Oyac faites aux missionnaires de Cayenne.» (*Ibid.*, fol. 198.)

[4] Les noms des deux frères Gourgues se trouvent à différentes reprises dans les notes de La Condamine conservées aux Archives du Dépôt des cartes et plans de la marine, vol. 113-III. Cf., *ibid.*, les «Observations le 20 avril 1744 à l'habitation de Gourgues sur la rivière d'Ouia dans la Comté de Gêne.»

[5] «La branche de l'ouest [de la rivière Ouya] s'appelle la rivière du comté de Gênes, que quelques-uns appellent toujours la rivière d'Ouya.» (Bellin, *Description géographique de la Guyane*, p. 168.)

[6] C'est ce que confirme la note suivante de La Condamine: «J'ai cessé de prendre icy les relevements; j'ay seulement comparé la carte de M. Molinier et fait quelques remarques pour la perfectionner depuis Roura jusqu'à l'habitation de Gourgues» (*loc. cit.*, vol. 113-III.)

étions. Nous essayâmes en vain avec notre foible équipage de passer par le canal qui est a gauche de l'islet appellé du banc de sable, et nous fumes obligés d'allonger notre chemin assez considérablement en faisant le tour de cet islet et du banc d'où il tire son nom. Nous mouillâmes un peu au dessus, pour laisser reposer nos rameurs, et pour dîner. Nous continuâmes ensuitte notre voyage, mais si lentement contre le courant, que, nous trouvant encore a une grande demie lieuë du sault a l'entrée de la nuit, nous désespérions presque d'arriver ce jour la, quant nous rencontrâmes deux Indiens, de ceux que M. d'Orvillers avait envoyés devant pour nous chercher du poisson et du gibier, et nous préparer un ajoupa sur l'islet, près du sault. Cette rencontre nous encouragea; nous renvoyâmes devant le canot de ces Indiens pour donner avis de notre arrivée, avec un de nos négrillons qui prit la place d'un de ces Indiens, dont nous renforçâmes notre équipage; enfin, nous arrivâmes a plus de sept heures du soir. Il falut franchir en chemin un rapide formé par un banc de roches, qui traverse la rivière.

Nous passâmes la nuit sous l'ajoupa qu'on nous avait préparé sur le bord de la rivière, dans une des isles qu'elle forme en cet endroit, la plus voisine du sault, qui est formé par une roche presque continuë en glacis, et qui se trouvoit entièrement découverte dans l'espace de quinze ou vingt pieds. Ce canal est a gauche en montant; celuy du milieu est a peu près de la même largeur, et plus profond, plein de grosses roches détachées et très rapide; le canal de la droitte est le plus commode en tout sens, et le seul par lequel on puisse passer en été. Il plut pendant la nuit, et le matin, en sortant de mon hamac, le premier spectacle qui s'offrit à mes yeux fut le sault tout couvert d'eau et deux petits Indiens dans un canot qui s'amusoient a remonter le sault, qui n'était qu'un rapide, et qui, parvenus au plus haut, se laissoient aller au courant[1]. On nous avait fort mal postés a l'endroit ou nous étions. La rivière, dans la saison des pluyes, croît quelques fois en une seulle nuit de huit à dix pieds: une cruë beaucoup moindre nous aurait tous emportés. Un moulin a planches, que M. Lemoine[2] fit construire quelques années après sur le canal du milieu, dont la charpente portait sur les deux islets, qui me parurent élevés de trois a quatre pieds au dessus du niveau de l'eau, pendant que nous étions la, fut aussi emporté par le courant. Ceux qui s'établissent sur le bord des rivières doivent avoir l'attention de se placer sur des hauteurs; et, s'ils veulent avoir du bétail, ils doivent faire en sorte qu'il se trouve dans l'étenduë de leurs savanues des

[1] Bellin note aussi que les trois «cataractes» de la rivière «ne sont pas difficiles à passer» (*loc. cit.*, p. 169).

[2] L'intendant Lemoine (Antoine-Philippe), écuyer, conseiller du roi en ses conseils, commissaire de la marine, fut ordonnateur et subdélégué à l'intendance des Iles-du-Vent, de 1758 à 1768.

éminences assez considérables ou leur bétoil puisse se retirer et être en seureté dans le besoin. Cet avis peut n'être pas inutile.

La pluye continua toutte la matinée, et M. de La Condamine désespéra de pouvoir prendre hauteur à midi; cependant, à tout evenement, on fit netoyer une place et abbattre quelques arbres, pour le mettre en etat de pouvoir observer, si le soleil venait a paroistre. Il parut en effet, comme nous étions à dîner, mais trop tard. Nos Indiens nous avoient apporté entre autre quelques carpes, poisson fort estimé dans le païs, et qui ne se trouve que dans cette rivière; nous le trouvâmes fort bon, en effet, inférieur néanmoins a beaucoup d'autre de mer et de rivière qui se trouvent à Cayenne.

M. de la Condamine aurait bien voulu rester jusqu'au lendemain pour avoir la hauteur de cet endroit, mais M. d'Orvillers ne jugea pas à propos d'y faire un plus long séjour, non par la raison que je viens d'indiquer, mais parce qu'on attendait de jour a autre le vaisseau du Roy, qui pourtant auroit bien pu entrer en son absence, s'il fut arrivé [1]. Nous nous rembarquâmes donc sur les deux heures après midi, avec la seulle satisfaction d'avoir pris hauteur chez Gourgues [2], et d'avoir vu cette rivière, qui offrirait a un bon nombre de colons de belles habitations, sans parler de celles qu'on pourrait former au delà du sault, car cette rivière se navigue encore quelques journées au dela, outre qu'il s'y jette, a droitte en remontant, une autre rivière qu'on nomme la crique des Galibis et qui est navigable trois ou quatre journées, ou elle ne se trouve éloignée que de quelques lieues de celle de Sénamary [3]; et il est a croire qu'en nétoyant seulement cette crique dans sa partie supérieure on approcherait encore plus de Sénamary, qu'on dit navigable elle-même dans cet endroit [4].

En retournant, nous mimes pied à terre en un lieu ou les Indiens avoient planté depuis sept ou huit ans une centaine de cacaoyers, qui étoient parfaittement bien venus sans culture, et dont les sieurs Gourgues avoient soin de ne pas laisser perdre le fruit. Un peu plus bas, nous trouvâmes l'islet du banc de sable dont le courant, qui nous favorisait alors, nous dispensa cette fois de faire le tour; et enfin nous arrivâmes chez Gourgues l'aisné sur les cinq heures et demie du soir [5].

[1] On sait que ce bâtiment ne vint pas en l'année 1744.

[2] Cf. les notes de La Condamine : «Mardy 21 avril 1744. Suite du cours de la rivière Wia de l'habitation de Gourgues au Saut. *Distances*» (*loc. cit.*, vol. 113^{III}).

[3] On trouvera cette rivière tracée, sans dénomination, sur la «Carte des costes de la Guyane françoise, par le S. Bellin» (1762), qui est insérée à la page 159 de la *Description géographique de la Guiane*, par le même auteur.

[4] Bellin n'est pas aussi bien informé; «cette riviere [Sinamary] est, se borne-t-il à dire,... navigable assez avant pour des barques» (*Ibid.*, p. 163).

[5] Cf. les notes relatives à ce retour (Arch. dépôt des cartes et plans de la marine, vol. 113^{III}) : «Mercredi 22. Retour du Saut à l'habitation de Gourgues. Routes et

Nous passâmes le lendemain 23 en cet endroit, d'où M. de La Condamine releva plusieurs montagnes de la Comté et d'Aurapu, et quelques autres du côté de Cayenne : une entre autres assez étenduë, dont les Gourgues ne purent nous dire le nom, mais que nous apprimes ensuitte a Roura être celle qu'on nomme la Montagne a serpent [1].

Le 24, nous prîmes le chemin de Roura; nous mîmes pied à terre en passant chez le nommé Tampoc, Indien qui occupait alors une fort jolie montagne a droitte, ou il avait une petite plantation de cacaoyers fort beaux, sur le sommet de cette montagne, qui ne laisse pas d'être assez haute [2]. Cet Indien, quoyqu'on l'appellât Capitaine, n'avoit pour tout poitos [3] que deux ou trois Indiennes qui étoient ses femmes, et quelques enfants qui étoient les siens. Il en avoit enterré depuis peu de jours un autre, dont nous reconnûmes aisément la fosse a la puanteur qui en sortait, quoyqu'elle fût recouverte par une grande jarre renversée sur elle. Elle étoit à l'ordinaire dans un carbet bien couvert. La paresse de ces gens la, et peut être aussi le défaut d'outils propres à remuer la terre, fait qu'ils se contentent de creuser un trou peu profond, dans lequel ils ne peuvent placer leurs morts qu'accroupis, la tête presque à fleur de terre [4]. Cela ne manque pas de produire bientôt une puanteur insupportable, quoyqu'ils recouvrent cette espèce de fosse de quelque grand vaisseau de terre cuitte. Cette infection est peut être ce qui leur fait abbandonner leurs habitations, quant ils y ont enterré quelcun, par l'expérience qu'ils out dû avoir qu'elle leur causait des maladies. Au bout d'un an environ, ils viennent ordinairement déterrer leurs morts et en transportent les ossements dans leur de-

distances.» Ces notes parlent des cacaos et de l'islet du banc de sable; elles disent qu'on partit «du Saut à 2 heures apres midy» et qu'on arriva à 4^h 36 au degrat de Gourgues.

(1) Aucune feuille spéciale des notes de La Condamine ne me paraît relative à ces observations, mais, dans les observations de Fresneau (*loc. cit.*, vol. 113^{iii}), on trouvera quelques relèvements pris le «jeudy 23 [avril] de l'habitation de Gourgues l'aîné a 60 toises de la riviere au N. 40 O.»

(2) Dans les notes dont l'entête porte : «Avril 1744. Cours de Wia. Retour de l'habitation de Gourgues. Le 23, jeudy, jusqu'a Roura», je relève la mention suivante : «3^h 32. Nous arrêtons à la Ladrerie et montons au carbet de Tampoc prendre quelques relèvements; arret jusqu'à 7^h 27» (*loc. cit.*, vol. 113^{iii}). — Cf. aussi : «Suite du cours de la riviere d'Oyac apelée Wia dans les anciennes cartes en descendant de l'habitation de Gourgues à Roura», et les croquis de Fresneau intitulé : «Relèvements pris de la hauteur du carbet de Tampoc près de la Ladrerie sur la rivière d'Oyac au-dessus de Roura.»

(3) «*Poïtos* (c'est ainsi qu'on nomme les sujets d'un capitaine indien)», dit le P. Fauque dans sa lettre datée d'Oyapok, le 20 avril 1738 (*Lettres édif.*, 24e recueil, année 1739, p. 344).

(4) Cf. ce que raconte le P. Fauque sur la façon dont fut enterré le chef Ouen Ouakiri (*Id.*, *ibid.*, p. 344-345).

meure actuelle. Quelques nations réduisent ces ossements en poudre, principalement quant ce sont ceux d'un capitaine, et l'avalent délayée dans leur boisson, dans un festin qu'ils font en cette occasion, pendant lequel le successeur du defunct en fait l'éloge en exortant la compagnie a imiter sa bravoure et ses autres belles qualités. Ce Tampoc avait eu ordre de M. d'Orvillers de se rendre chez Gourgues, pour nous accompagner de la au sault. Il eut quelques mauvaises raisons pour ne point obéir, et, craignant d'être chatié, il avait jugé à propos d'avoir des affaires dans la rivière d'Orapu, ou il était encore alors; il fut chatié depuis par quelques jours de prison, punition que les Indiens trouvent fort rude. Du haut de sa montagne, nous relevâmes plusieurs de celles qui commencent à Roura et s'étendent jusqu'au dela de l'embouchure de l'Orapu, et celles entre lesquelles coule la rivière de Cayenne, vers l'endroit ou est le sault appellé les Cascades. Au pied de la montagne de Tampoc nous vîmes les casses et les abatis des nègres ladres des Jesuittes, qui les avoient séquestrés en cet endroit, pour arrêter les progrès que ce mal faisait dans leurs habitations. Nous nous rembarquâmes, et doublâmes bientôt après le cap Colombe, ainsi appellé du nom du frère Jesuitte, qui commencea l'établissement de Maripa, et nous arrivâmes à Roura sur les sept heures du soir [1].

Le curé ne nous attendait pas cette fois, mais nous estions attendus à Touréme chez M. Poulin qui nous avait déjà reçus a la Cordelière, et nous nous y rendîmes à pied, après avoir fait partir notre pirogue, avec ordre de venir nous y joindre par la petite rivière de Touréme, qui tombe dans l'Ouya un peu au-dessous de Roura.

Le lendemain nous nous transportâmes aussi par terre à l'habitation de Racamon, à une lieue de celle de Touréme, pour continuer nos relèvements du sommet de la montagne, ditte Ménantho, plus élevée qu'aucunne de celles où nous avions déja monté. On découvre de la le Connetable, les savannes de Caux. les islets de Remire et de Mahury, la montagne a l'Anglois, celles de la rivière de Varca, de Mahury, de Cabassou, de Mathoury, des Tigres et Baduel, le Morne de Macouria, les montagnes de Courou, de Sénamary, etc., mais nous ne pûmes voir celle de Cépéron, qui se trouvait cachée par quelqu'autre montagne de l'isle; nous revîmes le soir a Touréme.

Le dimanche 26, nous fûmes a la messe a Roura, ou le supérieur des Jesuittes [2] s'était rendu pour recevoir MM. d'Orvillers et de La Conda-

[1] «A 6h 55 arrivé à Roura», portent les premières notes citées plus haut.

[2] Le supérieur était alors encore le P. Philippe de Villecomte, arrivé dans la colonie en 1738. Il n'est pas mentionné comme tel dans la liste déjà citée, dressée d'après les catalogues des Archives du *Gesù* à Rome; cette liste ne nomme en effet aucun supérieur entre le P. Pierre de la Raffinie, supérieur en 1736, et le P. Philippe d'Huberland, supérieur depuis 1746 (*Mission de Cayenne*, pièce just. n° 6).

mine, qui furent splendidement traittés a dîner, avec une vingtaine des principaux habitants du lieu, et quelques officiers qui s'y étoient rendus de Cayenne. Nous retournâmes le soir à Touréme, ou nous passâmes encore le jour suivant.

..... Le mardy 28, à 6 heures du matin, nous nous embarquâmes sur la Crique ou petite rivière de Touréme, au dégra de cette habitation. Cette petite rivière ne se naviguait point jusques la autre fois, mais les propriétaires des habitations voisines en ont allongé le cours navigable, et on pourrait l'allonger encore. Nous prîmes le temps que la mer montait pour descendre cette crique, non pas tant dans la crainte du manque d'eau qu'affin de n'avoir pas pour nous dans toutte sa force le courant de cette petite rivière, qui est très rapide, étroite et tortueuse. Malgré cette précaution, le courant nous fit donner plusieurs fois contre des arbres qui se trouvoient sur le bord, et même dans l'eau; une fois entre autres si rudement qu'un des chandeliers de fer qui soutenait une espèce de petite chambre, qui était a la pouppe, fut cassé, et les cinq autres faussés. Enfin nous entrâmes dans la rivière d'Ouya, et allâmes dîner chez un officier de notre compagnie qui avait son habitation a la pointe Mercier, a l'embouchure de la rivière de Cabassou [1]. L'après-midi, nous remontâmes cette petite rivière avec le flot. Arrivés a l'entrée du canal qui joint cette rivière a celle de Cayenne [2], M. de La Condamine ne put s'empêcher de s'écrier qu'il voyait enfin un pas d'homme a Cayenne [3]. En effet, sans parler du pont qui rejoint les deux parties de l'isle que ce canal sépare, ny de la levée qui forme un chemin en droitte ligne dans la savanne noyée, depuis le terrain de Maringuain jusqu'a ce pont, ce canal alors plein jusqu'aux bord, et tiré en droitte ligne a travers cette savanne, et dans les palétuviers qui bordent

[1] Ces mots sont marqués sur la *Carte de l'isle de Cayenne et de ses environs* qui accompagne la *Description géographique de la Guiane* de Bellin (p. 165). L'officier dont il est ici question semble bien s'être appelé M. d'Escoublan. — Cf., *loc. cit.*, vol. 113^m, le feuillet intitulé : «Routes et distances observées de Roura à Cayenne», et s'arrêtant en réalité à l'entrée de la rivière de Cabassou.

[2] On sait que ce canal avait été exécuté pendant l'été de 1736 (cf. Artur, *loc. cit.*, p. 490).

[3] On peut rapprocher de cette exclamation le fait que rapporte Artur dans un de ses volumes de notes manuscrites (Bibl. nat., mss., n. acq. fr., 2578) : «Monsieur de la Condamine se l'était imaginé [que la colonie était bien établie] sur la lecture qu'il avoit faite de ce voyage imprimé à la suite de la traduction française de la *Relation de la rivière des Amazones*, du père d'Acugna, et dans cette pensée il avoit voulut (*sic*), à Para, engager Monsieur Maldonado à la compagner (*sic*) à Cayenne, croyant cette colonie en état de faire honneur à la France aux yeux d'un étranger, et de soutenir la comparaison avec celles des Espagnols au Pérou. Mais sur les lieux et [il?] se félicitait que M. Maldonado eut refusé de se rendre à ses instances.»

la rivière de Cayenne dans l'espace d'environ mille toises, faisait un spectacle d'autant plus frappant, que le coup d'œuil se trouvait par hazard terminé par un des vaisseaux qui était alors mouillé dans le port. Nous arrivâmes enfin sur les cinq heures du soir [1]. Cependant le vaisseau du Roy n'arrivoit point, et M. de La Condamine, qui avait de bonnes raisons de se rendre incessamment en France, commençait à s'ennuyer beaucoup. Néanmoins, dans l'incertitude où l'on était à Cayenne de la situation des affaires en Europe, et ne voulant point risquer ses journaux et ses papiers, fruit de dix ans de travail, sur un vaisseau marchand sans deffence, il en laissa partir successivement quatre ou cinq, qu'il avait trouvés à Cayenne; et ne voyant point encore arriver le vaisseau du Roy, il tourna enfin ses yeux vers Surinam; mais il eut bien de la peine à vaincre les irrésolutions du commandant qui, dans les circonstances, ne voulait point prendre sur luy d'y envoyer une pirogue. Cela, plus que toutte autre chose, le fit tomber malade. Enfin le commandant luy permit d'y envoyer luy même en son nom, et M. de La Condamine profita sans perdre de temps de cette permission. Il écrivit a M. Mauritius, alors gouverneur de cette colonie, dont la reponce qu'il reçut le 14 aoust le tranquillisa [2] et luy fit prendre sa résolution de se rendre à Paramaribo, d'où M. Mauritius luy offrait obligeamment de le faire passer en Holande sur le premier navire qui partirait de la colonie. Il parut neanmoins, le 15, a la cote un assez gros vaisseau qu'on prit aisément pour celuy du Roy, mais il se trouva que ce n'était qu'un navire marchand fretté pour le Roy; et quant c'eût été un vaisseau de guerre, il aurait toujours du faire a Cayenne un séjour qui ne convenait pas a notre academicien. Il m'avait proposé de l'accompagner; mais M. Mauritius le priait, pour ne point causer d'ombrage a ses colons, de n'amener avec luy aucun autre François que l'exprès qu'il luy avait dépêché, qui était un sergent de la garnison fort connu a Paramaribo, ou il avait déjà fait plusieurs voyages [3]. Cela rompit absolument notre partie. Il s'embarqua donc seul le 22 sur la pirogue du Roy, et il arriva le 27 a

[1] Cf., aux Archives du dépôt des cartes et plans de la marine (vol. 113[ter]), les notes intitulées : «Suite des routes et distances observées de la Comté. Routes et distances depuis l'entrée de la rivière de Cabassou jusques à l'entrée du nouveau canal dans la rade de Cayenne; retour de Touréme proche Roura à Cayenne, le 28 avril 1744.»

[2] «Il m'offroit, dit La Condamine dans sa *Relation abrégée* (éd. in-8°, p. 212), sa maison à Surinam, le choix d'un embarquement pour la Hollande et un passeport même en cas de rupture entre la France et les États généraux.»

[3] Sur ce qu'était Paramaribo une vingtaine d'années plus tard, voir Bellin, dans sa *Description géographique de la Guiane*, p. 112 (et plan). Sur son état à peu près contemporain, cf. Zimmermann : *La rivière de Surinam* (*Bull. soc. géog.*, août 1880, p. 105-106). *Adde* G. Verschuur : *Voyage aux Trois Guyanes* (*Tour du Monde*, 1893, II, p. 24 et suiv.).

l'embouchure de la rivière de Surinam [1]. Le capitaine de la patache hollandaise, qui avait apparemment ces ordres, le retint jusqu'a la marée du soir, sous pretexte de luy donner a dîner, mais sans doutte pour qu'il ne pût voir la rivière jusqu'a Paramaribo (c'est le nom de la ville hollandoise, et Surinam est proprement celuy de la rivière [2]). Il fut reçu avec beaucoup de politesse et logé au gouvernement, ou il eut toujours une nombreuse compagnie, et d'où il ne sortit qu'une fois en carrosse pour aller voir l'habitation du gouverneur [3]. Il partit pour Holande trois [4] jours après son arrivée [5].

N° 2 [6].

EXTRAIT DES OBSERVATIONS DE M. DE LA CONDAMINE À CAYENNE, 1744.

Latitude de Cayenne 4d 55′ 45″

J'ai observé la latitude par le soleil et les étoiles de 4d 55′ 45″. Je n'ai pas encore réduit ni calculé toutes mes observations, mais celle-ci ne diffère pas sensiblement de la latitude de M. Richer [7].

(1) «Ce voyage fut plus court que celui du Para à Cayenne : je n'arrêtai en chemin que le tems nécessaire pour rendre complet l'équipage d'Indiens..... En déduisant le tems des séjours volontaires et forcés, je fis en soixante et quelques heures le trajet de Cayenne à la rivière de Surinam.» (*Relation abrégée*, p. 213.)

(2) Sur la rivière de Surinam, v. Bellin, *loc. cit.*, p. 109-111. — Cf. G.-P.-H. Zimmermann : *La rivière de Surinam* (*Bull. soc. géog.*, août 1880, p. 97-123, carte).

(3) Il y détermina, ce qu'Artur oublie de dire ici, la latitude de Paramaribo et y fit quelques autres observations (*Relation abrégée...*, p. 214).

(4) Erreur : La Condamine fixe lui-même son départ comme ayant eu lieu *cinq* jours après son arrivée, soit le 3 septembre 1744.

(5) Le récit du Dr Artur ne semble pas avoir été la seule relation détaillée du séjour de La Condamine à Cayenne; Villiers de Lisle Adam avait tenu de son côté un journal de son passage dans la colonie, comme le prouve le passage suivant d'une lettre de lui en date du 14 novembre 1744 : «J'avois aussi eu l'honneur de vous demander par une de mes précédentes quelques livres essentiellement nécessaires; j'espère que M. de La Condamine me fera cette emplette, et me fera le plaisir de me les envoyer. J'ay balancé à vous envoyer le *Journal que j'ay tenu de son séjour en cette colonie;* et le croyant actuellement en France, je présume qu'il vous informera mieux que qui que ce soit de ce que vous voudrez sçavoir.» (Arch. colon., Corr. génér., C14 19, fol. 96-97.)

(6) Arch. colon., coll. Moreau de Saint-Mery, F 21 (non paginé); 3 pages in-8°. Il existe, dans ce même recueil, deux copies à peu près identiques de cette pièce.

(7) La latitude de Cayenne donnée par Desplaces dans ses «*Ephémérides des Mouvements célestes* pour les années 1735, jusqu'en 1745» est de 4d 56′ 12″ (p. xxviij).

Longitude 3^h 35′ à 36′ à l'ouest de Paris.

J'ai trouvé par quatre observations qui paroissent s'accorder la longitude de Cayenne ou plutôt sa différence d'heure du méridien de Paris d'environ 6 minutes moindre que M. Richer [1]. Je suppose que cela vient des tables de Desplaces du 1er satellite de 1744 [2]. Enfin j'ai vu sortir de l'ombre le 1er satellite à 11^h 47′ quelques secondes, temps vrai, le 1er juin au soir. Le 10 au soir, à 8^h 7′ 6″, tems vrai, je ne voiois pas encore le 1er satellite. Jupiter étant sorti fort net au sortir d'un nuage, et distinguant ses bandes, alors il y a eu une petite vapeur ou nuage très léger qui a couvert la planette. A 8^h 9″, tems vrai, j'ai apperçu le satellite hors de l'ombre. Le 3 juillet à 8^h 17′ 15″, tems vrai, soir, le 1er satellite paroît sortir de l'ombre.

Je crois cette observation exacte. Le 11 aout, à 6^h 48′ 48″ soir, tems vrai [3], je le vois sortir de l'ombre; l'observation est bonne, mais le tems n'étoit pas bien fin [4]; ma lunette avoit 18 pieds. Il faudra comparer ces observations à celles qui auront été faites à l'observatoire de Paris.

(1) La longitude de Cayenne donnée par le même auteur dans sa «*Table des lieux* dont les longitudes et les latitudes ont été observées» (*loc. cit.*, p. xxviij), est, toujours d'après le même Richer, la suivante.

NOMS DES VILLES.	DIFFÉRENCE DES MÉRIDIENS. EN TEMPS.	DIFFÉRENCE DES MÉRIDIENS. EN DEGRÉS.	LONGITUDE.	LATITUDE.
L'Isle de la Cayenne, par M. Richer.	H. M. S. 3 42 0 (Occid.)	D. M. S. 55 30 00	D. M. S. 324 21 33	D. M. S. 4 56 12

(2) Voici, d'après Desplaces encore, les heures fournies pour l'émersion du premier satellite de Jupiter (p. 267, 269, 271):

Émersion du premier satellite de ♃.	1er juin	15^h 23^m
	10 juin	11 44
	3 juillet	11 53
	11 août	10 23

(3) La copie n° 2 conservée dans le Recueil F 21 saute certaines parties de ce résumé. Elle porte : «Le 3 juillet, à 8^h 17′ 13″ tems vrai, soir, je le vois sortir de l'ombre...»

(4) Note de l'auteur, ajoutée dans les deux copies : «Dans toutes ces observations, l'état de la pendule par rapport au tems vrai et moïen étoit bien connu.»

Variation ou déclinaison de l'aimant 4ᵈ 3o′ du N. à l'E.

J'ai observé par l'amplitude et par une méridienne la déclinaison de l'aiguille aimantée que j'ai trouvé du Nord vers l'Est de 4ᵈ 3o′ a très peu près, ou peut être un peu moins, au mois de juin et juillet.

Le pendule à secondes tarde de 3o secondes en 24 heures sur celui de Para, et de 27 secondes sur celui de Quito.

Par le moïen result' de sept à huit expériences de mon pendule fixe [1] qui ont duré chacune 24 heures, j'ai trouvé que ce pendule, qui fait 68 1/2 oscillations en 6o secondes de tems moïen, fait en 24 heures à Cayenne 3 oscillations 1/2 plus qu'à Para, c'est-à-dire tarde en 24 heures de 3 secondes sur celui de Para, et celui de Para tardoit de 37 oscillations, qui valent environ 27 secondes, sur celui de Quito [2]. Les expériences ont été faites et répétées plusieurs jours sans avoir trouvé plus de trois vibrations, en 24 heures, de différence entre les nombres extrêmes. J'ai pris les moïens. La mesure du pendule à Quito suivant nos observations a tous ét[ait] de 3 pieds 6 pouces 83/1oo de ligne.

Thermomètre 1o 18, 1o 22 1/2.

Je n'ai pas vu le thermomètre de M. Réaumur, exposé à l'air, mais non au vent, monter plus haut que 1o 22 1/2 ni descendre plus bas que 1o 18. Il y a deux parties 1/2 un peu plus d'équation, a ajouter par la comparaison faite de ce thermomètre, etc., suivant les lettres de M. de Réaumur à M. Arthur, médecin du Roi [3].

Heure du port 4ʰ 45′.

Heure de la pleine mer, le jour de la pleine lune, 4ʰ 3/4 dans le port de Cayenne.

[1] La Condamine a parlé ailleurs de ce pendule, «un pendule invariable de 28 pouces de long, que je décrirai ailleurs, qui conserve ses oscillations sensiblement pendant plus de 24 heures» (*Relation abrégée*..., p. 18o-181; cf. le *Journal du Voyage*..., p. 165).

[2] Cf. la *Relation abrégée*..., p. 181: «Par le moyen résultat de neuf expériences faites au Para, dont les deux plus éloignées ne donnent que trois oscillations de différence, sur 9874o, j'ai trouvé que mon pendule faisoit au Para en 24 heures de tems moyen 31 ou 32 vibrations plus qu'a Quito et 5o ou 51 plus qu'à Pichincha.»

[3] Nous n'avons pas retrouvé ces lettres.

Le 21 août 1744, à Cayenne, inclinaison de l'aiguille aimantée avec la même aiguille qui m'a servi à Quito [1].

Le côté du Sud inclinant au-dessous de l'horizon.

Complément de l'angle	42^d 1/4
L'aiguille renversée complément de l'inclinaison	35 1/3
Somme	77 35″
Milieu	36 47 1/2
Donc inclinaison	51 12 1/2
	90

L'inclinaison à Cayenne est donc de 51^d du côté Sud, sauf la variation que la rouille et autres accidens peuvent avoir causé à l'aiguille.

J'ai laissé entre les mains de M. d'Orvilliers, lieutenant de Roi et commandant à Cayenne, une copie de ma carte de l'embouchure de l'Amazone et de ma route de Para à Cayenne [2], à laquelle je me réserve de faire avec le tems quelques petites corrections.

Signé : La Condamine.

N° 3.

Mémoire des coups de canon qui ont été tirés à Cayenne pour être vûs et entendûs de Courou pour la mesure du son, que le s^r Fresneau a fait tirer conformément au mémoire qu'il avoit eu de M. le chevalier de La Condamine, de l'Académie royale des sciences [3].

[1] Voir le *Journal du Voyage*..., p. 169.

[2] Cette carte a servi à Mentelle en 1783 pour la partie portugaise de sa *Carte de la Guyane françoise* conservée aux Archives du dépôt des cartes et plans de la marine, vol. 113^m.

[3] Arch. du dépôt des cartes et plans de la marine, vol. 113^m, mss. de Buache, Guyane. — Il y en a une seconde copie (*ibid.*), qui diffère un peu de la première; nous en relevons ici les additions et les variantes. — Au titre même, cette seconde copie ajoute : «Par M. Freneau, ingenieur du Roy a Cayenne.» Notons encore que M. de la Morinerie, dans son livre sur *les Origines du caoutchouc*, ignore ce mémoire de Fresneau et sa collaboration aux travaux de La Condamine à la Guyanne; il est d'ailleurs assez mal renseigné sur le séjour de Fresneau dans la colonie.

MARS 1744.

23. Le feu du signal préparatoire fut fait perpendiculaire à la ligne de Courou à Cayenne, au pied du fort sur la montagne [1].

Il fut allumé à	6h 30m
La flame moyenne faisoit une surface de 4 toises quarrée à	6 45
On n'éteignit le feu qu'à	6 57

parce que je crus qu'il étoit essentiel que ce premier soir on pût parfaitement le distinguer pour pouvoir bien diriger la lunette d'observation pour ce soir la, ce qui devoit servir aux jours suivans, ou même que le tems paroissoit a souhait.

Le canon dont on c'est (*sic*) servi étoit de 12l de Balle.

			VITESSE DU VENT.		
Le 1er coup fut tiré à	7h	2m	5p	en 3″ [2]	E. N. E.
Le 2e coup à	7	7	2	2	
Le 3e coup à	7	12	2	3	

Au tems de l'observation, la mer perdoit.

24. Mardy au soir, je pensai que le vent forcé N. N. E. qu'il faisoit ne permettroit pas de faire la seconde expérience. C'est pourquoi je ne fis allumer le feu qu'à 6h 35m

Auquel tems le vent calma beaucoup et changea.

Je fis éteindre le feu à 6 50

			VITESSE DU VENT.			
On tira le 1er coup de canon pointé à angle droit sur la ligne de Courou à Cayenne à	6h	55m	2t	3d	en 3″	N. E. 1/4 N.
Le 2e coup fut tiré à	7	0	1	4	3	
Le 3e coup à	7	5	2	1	2	

Au tems de l'observation, la mer perdoit.

Après quoi, je regarday attentivement pendant 5 minutes avec une lunette, pour voir si je n'aperceverois point le signal de Courou; mais ne l'ayant point decouvert, je jugeai qu'on avoit vû le feu et ouï le canon.

25. La pluie empécha d'allumer le feu qui devoit servir au signal préparatoire; l'expérience fut remise au lendemain.

26. Je fit (*sic*) alumer le feu à	6h 30m
Il fut éteint à	6 40

(1) La montagne de Céperon.

(2) Le no 2 porte ici « 5 pieds en 2″ ».

		VITESSE DU VENT.	
Le 1er coup de canon pointé tout à fait opposé à la ligne de Courou à Cayenne fut tiré à.	6h 45m	5t 3d en 5″	N. E.
Le 2e coup à.	6 50	4 0 4	
Le 3e coup à.	6 55	3 3 4 1/2	

Au tems de l'expérience, la mer perdoit.

Enfin je regardai très attentivement avec une lunette si je ne voirois point un feu à Courou, ce que j'observay jusqu'a 7 heures 10 minutte[s], auquel tems je me retiray, bien persuadé qu'on avoit vû et ouï à Courou ce que l'on désiroit.

Arresté à Cayenne, le 26 mars 1744.

Signé : Fresneau.

Les premières expériences ont été perdues [1]. Le 23e jour nous étions aux Roches trop basses et nous n'avons point vu le feu [2]; le second jour, nous entendîmes le bruit étant sur la montagne de Saint-Xavier, mais sans voir le feu. Le 3e jour 25, la pluye empeche de faire l'expérience; le 26, nous vîmes le feu sans entendre, le canot [3] (*sic*) étant pointé à l'envers.

Si la distance n'étoit que de 8 lieues, il faudroit que l'observation fût élevé que de 7 toises et un peu plus pour pouvoir voir le feu [4].

1er Avril.

		VITESSE DU VENT.	
Le feu préparatoire fut fait à. . . .	6h 25m		
Il fut éteint à.	6 40		
Le 1er coup de canon fut tiré à. .	6 45	1t 0d 1″ 30‴	E. 1/4 N. E.
Le 2e coup à.	6 50	1 1 1 1/2	
Le 3e coup à.	6 55	0 5 2	

70 toises en 110 secondes [5].

Au tems de l'observation la mer montoit [6].

[1] Le n° 1 a été jusqu'ici écrit par un scribe; mais tout ce paragraphe est d'une autre écriture; il a été rédigé certainement par La Condamine. Avec le paragraphe suivant recommence une écriture de scribe.

[2] Cf. la relation d'Artur publiée comme *Pièce just.*, n° 1.

[3] *Canon*, porte le n° 2.

[4] Le n° 2 donne ici : «Il ne faudroit que l'observateur ne fut élevé que de sept toises et un peu plus. . . »

[5] Ces calculs de totalisation sont d'une autre écriture; ils sont ainsi développés dans la copie n° 2 : 3t 1d en 5″ ou 19 pieds en 5″; 70 toises en 110 secondes.»

[6] Variante n° 2 : «Je trouve qu'a peine la mer commençoit a monter.»

On regarda avec attention dans les lunettes et à la vue simple si on n'apperceveroit point le feu de Courou, et on resta dans l'observation jusqu'à 7ʰ 3/4.

		VITESSE DU VENT.	
Le feu fut allumé à.........	6ʰ 20ᵐ		
Il fut éteint à.............	6 40		
Le 1ᵉʳ coup de canon fut tiré à.	6 45	1' 0 1ᵖⁱᵉᵈ 2″ 0‴	E. 1/4 N.E.
Le 2ᵉ coup à.............	6 50	1 0 6ᵖᵒᵒ. 2 0	E. 1/4 N.E.
Le 3ᵉ coup à.............	6 55	1 0 6 1 30	E. 1/4 N.E.

Au tems de l'observation, la mer montoit : 3ᵗ 2ᵈᵉ en 5″ 30‴ ou 20 pieds en 11 demi secondes ou environ 2 pieds par seconde, un peu plus [1].

On regarde très attentivement à la vüe et dans les lunettes jusqu'à 7ʰ 1/2 sonné; mais à 8ʰ 15ᵐ j'appercus le feu a Courrou que j'examinay avec ma lunette a deux fois différentes sur ma gallerie pour en être bien convaincû.

[1] Copie n° 2 : «20 pieds en 11 demi-secondes. Donc 200 piés; 33 toises 1/3 en 110 demi-secondes et 66 toises 2/3 en 110 secondes.»







